



Conseil de sécurité

Cinquante-huitième année

4824^e séance

Lundi 15 septembre 2003, à 10 h 30
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	Sir Emyr Jones Parry	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Allemagne	M. Pleuger
	Angola	M. Gaspar Martins
	Bulgarie	M. Tafrov
	Cameroun	M. Tidjani
	Chili	M. Maqueira
	Chine	M. Wang Guangya
	Espagne	M. Arias
	États-Unis d'Amérique	M. Negroponte
	Fédération de Russie	M. Gatilov
	France	M. de La Sablière
	Guinée	M. Sow
	Mexique	M. Aguilar Zinser
	Pakistan	M. Khalid
	République arabe syrienne	M. Mekdad

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Lettre datée du 12 septembre 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2003/880)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 11 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Lettre datée du 12 septembre 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2003/880)

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe le Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Algérie, de l'Argentine, de l'Australie, du Bahreïn, du Bangladesh, du Brésil, du Canada, de Cuba, de l'Égypte, de l'Inde, de l'Indonésie, d'Israël, de l'Italie, du Japon, de la Jordanie, de la Malaisie, du Maroc, de l'Arabie Saoudite, de l'Afrique du Sud, du Soudan, de la Tunisie, de la Turquie et des Émirats arabes unis des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique habituelle, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Gillerman (Israël) prend place à la table du Conseil; M. Baali (Algérie), M. Listre (Argentine), M. Dauth (Australie), M. Almansoor (Bahreïn), M. Chowdhury (Bangladesh), M. Sardenberg (Brésil), M. Heinbecker (Canada), M. Rodríguez Parrilla (Cuba), M. Aboul Gheit (Égypte), M. Nambiar (Inde), M. Jenie (Indonésie), M. Spatafora (Italie), M. Haraguchi (Japon), M. Goussous (Jordanie), M. Rastam (Malaisie), M. Bennouna (Maroc), M. Shobokshi (Arabie saoudite), M. Kumalo (Afrique du Sud), M. Erwa (Soudan), M. Hachami (Tunisie), M. Cengizer (Turquie) et M. Al-Shamsi (Émirats arabes unis) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe le Conseil que j'ai reçu une lettre datée du 12 septembre

2003 de l'Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui sera publiée sous la cote S/2003/886 et qui se lit comme suit :

« J'ai l'honneur de demander que, conformément à sa pratique antérieure, le Conseil de sécurité invite l'Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies à participer à la réunion que le Conseil de sécurité doit tenir lundi 15 septembre 2003 à propos de la situation dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. »

Je me propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter l'Observateur permanent de la Palestine à participer au débat conformément au règlement intérieur provisoire et à la pratique antérieure du Conseil en la matière.

Puisqu'il n'y pas d'objection il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Al-Kidwa (Palestine) prend place à la table du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel est parvenu le Conseil lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objections, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Terje Roed-Larsen, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Roed-Larsen à prendre place à la table du Conseil.

J'informe également les membres du Conseil que j'ai reçu du Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 12 septembre 2003 qui se lit comme suit :

« Nous voudrions demander l'inscription de S. E. M. Yaya Mahmassani, Observateur permanent de la Ligue des États arabes auprès de l'Organisation des Nations Unies, sur la liste des orateurs pour la séance qui doit se tenir lundi 15 septembre 2003. »

Cette lettre sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/2003/887.

Si je n'entends pas d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter S. E. M. Yaya Mahmassani à participer au débat en vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité.

Puis qu'il n'y a pas d'objection, j'invite M. Yaya Mahmassani à occuper le siège qui lui est réservé sur le côté de la salle du Conseil.

J'informe également les membres du Conseil que j'ai reçu du Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien une lettre datée du 15 septembre 2003 qui se lit comme suit :

« En ma qualité de Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, j'ai l'honneur de demander à être invité à participer au débat sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, en vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité. »

En d'autres occasions, le Conseil de sécurité a invité des représentants d'autres organes de l'ONU pour l'examen des questions inscrites à son ordre du jour. Conformément à la pratique établie, je propose que le Conseil invite, en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur du Conseil, le Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

Puisqu'il n'y a d'objections, il en est ainsi décidé.

J'invite le Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, M. Papa Louis Fall, à occuper le siège qui est lui réservé sur le côté de la salle du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil de sécurité se réunit comme suite à la demande présentée dans une lettre datée du 12 septembre 2003 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies, publiée sous la cote S/2003/880.

Avant de donner la parole au premier orateur inscrit sur la liste, j'aimerais énoncer une évidence :

nous commencerons par trois interventions de fond, qui seront suivies des interventions des membres du Conseil. Nous avons actuellement 24 autres orateurs inscrits sur la liste, qui est susceptible de s'allonger.

Pour que notre réunion se déroule sans heurt et ait une durée raisonnable aujourd'hui, j'ai demandé aux trois principaux orateurs qui commenceront à présent le débat de limiter leur intervention à 15 minutes chacun. Après cela, tout dépendra des membres du Conseil. J'aimerais demander sincèrement à chacun d'être bref, ce qui nous aidera beaucoup. Lorsqu'il s'agira d'élargir les débats aux pays qui ne sont pas membres du Conseil, je demanderai conseil à mes collègues pour savoir s'il convient de limiter d'autorité la durée de leur intervention, au cas où la liste des orateurs s'allongerait encore.

Cela dit, nous allons d'abord entendre un exposé de M. Terje Roed-Larsen, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant spécial du Secrétaire général.

M. Roed-Larsen (*parle en anglais*) : Je suis déçu de vous rapporter que depuis mon dernier exposé au Conseil de sécurité, le 19 août, le processus de paix israélo-palestinien est au point mort. Le cycle récent d'attaques terroristes et d'assassinats extrajudiciaires a rompu le cessez-le-feu palestinien, paralysant le processus. La violence, associée à une mise en oeuvre trop lente du plan de paix de la Feuille de route, fait que la région se trouve à présent devant un tournant décisif. Une fois de plus, nous devons faire face à la question de savoir si les parties vont renouveler leur engagement vers la paix ou si ce conflit long et désespérant va s'éterniser. Je crains qu'en l'absence d'un changement important dans la situation sur le terrain, une nouvelle détérioration, entraînant de sérieuses effusions de sang, ne soit inévitable.

Le mois qui s'est écoulé depuis mon dernier exposé a été très décourageant pour nous tous qui espérons que la Feuille de route tracerait une voie vers la paix. Le 19 août, jour de cet exposé, l'ONU a été profondément attristée et choquée d'apprendre qu'un attentat sauvage avait été commis contre son siège à Bagdad. La mort tragique de nos collègues et amis est venue s'ajouter à la nouvelle d'un cruel attentat-suicide à Jérusalem au cours duquel ont péri 23 personnes – 20 Israéliens et 3 étrangers –, dont de nombreux femmes et enfants. L'attentat a été perpétré après deux

opérations des Forces de défense israéliennes qui ont entraîné la mort de quatre Palestiniens.

À la suite de cet acte de terrorisme, le Gouvernement israélien a déclaré une « guerre totale contre le Hamas et autres éléments terroristes » dans les territoires palestiniens occupés. Cette guerre comporte une campagne intensifiée de tentatives d'assassinats extrajudiciaires de dirigeants du Hamas. Depuis le 19 août, la violence a augmenté, et le processus fragile qui avait été entamé avec la présentation de la Feuille de route aux parties et au sommet d'Aqaba a connu de sérieux revers.

À la fin de la semaine dernière, après deux attentats-suicide le 9 septembre, le Gouvernement israélien a annoncé que son cabinet de sécurité avait décidé en principe d'éloigner le Président de l'Autorité palestinienne Arafat « de la façon et au moment qu'il choisira ». M. Arafat a été démocratiquement élu et il est, à ce titre, le dirigeant légitime des Palestiniens. Il incarne l'identité palestinienne et les aspirations nationales des Palestiniens. Il est loin d'être hors jeu.

Depuis mon dernier exposé au Conseil de sécurité, 81 personnes ont perdu la vie dans le conflit israélo-palestinien, à savoir 38 Israéliens et 43 Palestiniens, ce qui a allongé la liste des victimes : depuis septembre 2000, 2 808 Palestiniens et 830 Israéliens sont morts. Ce bilan est particulièrement triste et décevant, d'autant que lors du dernier cessez-le-feu, au cours de la période qui avait fait l'objet d'un rapport, le nombre de morts avait fortement diminué.

Durant la période ici considérée, Israël a été frappé par trois attentats-suicide, qui ont rompu la trêve déclarée par les groupes palestiniens, laquelle avait été négociée par la direction de l'Autorité palestinienne et des responsables égyptiens. L'attaque du 19 août et les deux attaques du 9 septembre ont fait 38 morts en tout. Le Secrétaire général a systématiquement condamné ces actes de terrorisme, soulignant qu'ils sont haineux, immoraux, indéfendables et contraires au droit international humanitaire. Le fait de s'en prendre délibérément à des civils ne peut jamais être justifié pour promouvoir quelque cause que ce soit.

Nous en appelons à l'Autorité palestinienne pour qu'elle traduise en justice ceux qui planifient et exécutent de telles attaques et pour qu'elle honore ses obligations concernant la sécurité au titre de la Feuille de route.

Tant durant qu'après le cessez-le-feu unilatéral, Israël a continué de procéder à des assassinats extrajudiciaires, ciblant les dirigeants de groupes militants palestiniens. L'ONU a fermement et à plusieurs reprises demandé au Gouvernement israélien de cesser de telles attaques. À notre position de principe fondamentale d'opposition aux assassinats extrajudiciaires vient se greffer le problème de la fréquence avec laquelle ces opérations sont menées avec une force démesurée dans des zones civiles densément peuplées, tuant et blessant des civils du voisinage, contrairement au droit international humanitaire. Israël a l'obligation, en tant que puissance occupante, de garantir la sécurité des civils palestiniens.

Nous reconnaissons le droit légitime d'Israël à défendre son peuple contre les actes de terrorisme, mais il faut qu'Israël, dans l'exercice de ce droit, use d'une force proportionnée et honore strictement ses obligations en matière de droit international humanitaire.

Malheureusement, la mise en oeuvre de la Feuille de route n'a jamais effectivement commencé. Je crains, avec le recul, que nous ayons progressé trop lentement lors des premières étapes de la mise en oeuvre. Il aurait fallu des mesures audacieuses, susceptibles d'assurer l'appui des deux parties au processus.

Aucune des deux parties ne s'est sérieusement et activement souciée des préoccupations fondamentales de l'autre partie. Pour les Israéliens, il s'agit d'être en sécurité et à l'abri des attentats terroristes. Malheureusement, l'Autorité palestinienne, une fois de plus, n'a pas réussi à prendre le contrôle de la situation sécuritaire. Le cessez-le-feu unilatéral déclaré par les groupes militants palestiniens a constitué une mesure utile, mais d'autres mesures telles que la consolidation des forces de sécurité et des réformes en matière de sécurité auraient pu être prises. Pour les Palestiniens, la préoccupation fondamentale est l'assurance que le processus de paix aboutira à la fin de l'occupation et à la création d'un État palestinien indépendant et viable, sur la base des frontières de 1967. Les activités en cours en matière d'implantations et la poursuite de la construction du mur de séparation poussent les Palestiniens à se demander si nous n'allons pas dans la direction opposée à cet objectif. Israël, en outre, n'a jamais pleinement entériné la Feuille de route.

Ainsi, les deux questions clefs du processus de paix sont le terrorisme et l'occupation. Presque toutes les parties concernées s'accordent à dire que les deux problèmes doivent prendre fin si l'on veut parvenir à un règlement juste et durable. La Feuille de route aborde les deux questions. Mais l'optique très limitée dans laquelle a été abordée la mise en oeuvre de la Feuille de route n'a jamais permis de s'attaquer efficacement à aucune de ces questions. Non seulement il faut que des progrès soient réalisés aux deux niveaux, mais il faut aussi que des progrès visibles soient faits par les Israéliens et les Palestiniens afin que l'appui de la population au processus de paix soit acquis durablement. Il s'agit donc de prendre des mesures concrètes pour mettre fin au terrorisme et pour mettre fin à l'occupation. Sans l'appui de la population, aucun premier ministre palestinien ne pourra, au point où en sont les choses, être efficace contre le terrorisme et les organisations terroristes. Le meilleur moyen d'obtenir cet appui essentiel de la population, dans les circonstances actuelles, est d'abandonner les colonies de peuplement. L'expansion continue des activités de peuplement a l'effet inverse. Dans un tel climat, il ne serait pas possible à l'Autorité palestinienne de prendre de nouvelles mesures politiques et de sécurité pour lutter contre le terrorisme et les groupes terroristes.

Le principe de parallélisme, de réciprocité en tous points entre les deux parties est un concept fondamental de la Feuille de route. Le point faible des timides efforts de mise en oeuvre déployés par les deux parties, ces quatre derniers mois, est que l'on n'a pas insisté sur ce parallélisme. Résultat : une seule question mais une question essentielle – la sécurité des Israéliens face au terrorisme – est devenue l'idée essentielle de la mise en oeuvre de la Feuille de route. L'inefficacité avec laquelle la question a été abordée a contribué notablement à l'impasse du processus de paix. L'unicité de cette orientation a permis à des groupes violents de donner leur propre rythme et leur ordre du jour au processus. Nous devons réaffirmer le principe du parallélisme en commençant par mettre fin à la fois au terrorisme et à l'occupation, ce qui permettra de reprendre le contrôle de ce processus des mains de ceux qui voudraient se servir de la violence pour prolonger le conflit.

Avant la mise en place du Quatuor et la publication de la Feuille de route, les conditions préalables de la relance du processus de paix étaient

claires. La première était la création d'un mécanisme international, une coalition d'États et d'institutions fondée sur le consensus, chargé de présenter un plan de paix appuyé par la communauté internationale et de guider les parties tout au long du processus. La deuxième condition préalable était un plan exposant la finalité du processus : la création d'un État palestinien indépendant et viable, l'établissement d'une paix globale dans la région et la sécurité pour Israël. Enfin, la situation exigeait la nomination d'un premier ministre palestinien crédible, doté des pouvoirs nécessaires et destiné à servir de partenaire dans le processus de paix, et auquel les services de sécurité renforcés rendraient compte.

En dépit des revers récents, nous avons encore le mécanisme international – c'est-à-dire le Quatuor, composé de l'Union européenne, de la Fédération de Russie, de l'ONU et des États-Unis – qui doit redoubler d'efforts. Les représentants du Quatuor se rencontrent fréquemment au sujet de la crise actuelle, la dernière réunion en date étant celle de Genève, il y a deux jours. Nous avons encore le plan, c'est-à-dire la Feuille de route. Toutefois, pour l'instant, nous n'avons pas de premier ministre palestinien avec lequel le Quatuor et les Israéliens puissent travailler.

Un premier ministre honorable, homme de paix, a démissionné et la nouvelle personne nommée à ce poste n'a malheureusement pas encore pu reprendre les rênes du pouvoir. La nomination et la confirmation rapides d'un premier ministre ayant la crédibilité et tous les pouvoirs nécessaires est un premier pas essentiel pour s'attaquer à la dangereuse situation actuelle. Ce premier ministre doit mettre l'accent sur le rétablissement de l'ordre public et la fin de la terreur et de la violence en désarmant les groupes militants. Il doit exprimer sa pleine détermination d'appliquer une politique de non-violence et la Feuille de route.

Le Quatuor et les principaux partenaires régionaux – la Jordanie, l'Égypte, l'Arabie saoudite, etc. – peuvent faire beaucoup pour aider le futur premier ministre à réussir et à mobiliser l'appui populaire voulu. Ce faisant, la communauté internationale doit se pencher sur les grandes questions autour desquelles s'articule le conflit : l'occupation et le terrorisme. Il est évident que sans concessions notables d'Israël au sujet, en particulier, des colonies de peuplement et du mur de séparation, ni le processus de paix ni aucun dirigeant palestinien, même homme de paix, n'aura la moindre crédibilité aux yeux du

peuple palestinien. Sans dirigeant palestinien crédible, il sera difficile à l'Autorité palestinienne de prendre les mesures nécessaires de renforcement des forces de sécurité, de désarmement des groupes militants et de rétablissement de l'ordre public.

Un dialogue international doit être engagé d'urgence. Le Quatuor est le mécanisme diplomatique primordial pour le rétablissement de la paix au Moyen-Orient et la poursuite de sa participation active est indispensable. Les responsables du Quatuor – le Secrétaire général de l'ONU, le Ministre russe des affaires étrangères, M. Ivanov, le Secrétaire d'État des États-Unis, M. Powell, et le Haut Représentant de l'Union européenne, M. Solana – ont convenu de se rencontrer dans le courant de ce mois ici, à New York, pour examiner toutes les questions pertinentes. Cette réunion sera importante vu la situation critique dans la région. Le Quatuor examinera la mise en oeuvre de la Feuille de route et s'efforcera de concevoir des moyens de faire redémarrer le processus.

Je fais observer que la Feuille de route contient des dispositions pour l'accélération ou le ralentissement du processus. Compte tenu de la situation actuelle, il pourrait être indiqué d'accélérer le processus de la Feuille de route. Des mesures courageuses relatives aux colonies de peuplement et à la sécurité, assorties d'une plus grande activité de la communauté internationale, pourraient être nécessaires afin d'améliorer le climat et d'aider à relancer le processus.

Dans chacun de ses exposés au Conseil de sécurité, le Secrétariat a fourni un état de la situation humanitaire dans le territoire occupé. Nous sommes une fois de plus obligés de parler d'une dégradation continue des conditions de vie de la population de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. En raison du caractère constamment explosif de la situation en matière de sécurité, le système israélien actuel de bouclages et de restrictions à la circulation continue d'avoir un effet dévastateur sur l'économie palestinienne et d'appauvrir le peuple palestinien.

Actuellement, les donateurs fournissent annuellement près d'un milliard de dollars des États-Unis sous forme d'aide budgétaire et d'aide d'urgence aux Palestiniens. L'objectif est d'empêcher un effondrement de l'économie sous le poids des bouclages et des restrictions à la circulation et de maintenir l'espoir de réconciliation et de paix. Si la

situation actuelle aboutissait à l'incapacité d'agir de l'Autorité palestinienne sur le plan politique, la question critique serait de savoir si les donateurs seraient disposés à maintenir leur appui à ce niveau.

Beaucoup dépend de l'efficacité du gouvernement à venir de l'Autorité palestinienne et en particulier du Ministre des finances, Salam Fayyad, en qui les donateurs ont une immense confiance en raison des efforts qu'il a faits en faveur de la responsabilité financière et de la transparence. Si l'évolution politique aboutissait à la suspension ou à la dissolution de l'Autorité palestinienne, il pourrait s'avérer impossible de poursuivre cette tâche.

Si cela arrivait, la conséquence en serait la suspension de l'appui budgétaire à l'Autorité palestinienne. Cela pourrait entraîner la fin du versement des salaires de quelque 120 000 fonctionnaires, dont chacun est soutien d'une famille étendue d'environ huit personnes et dont le pouvoir d'achat soutient l'économie. Du fait de la baisse de l'aide des bailleurs de fonds, c'est à Israël qu'il incomberait alors de subvenir aux besoins élémentaires de la population civile.

Nous demeurons préoccupés par la poursuite de la construction de la clôture de sécurité, ou mur de séparation, de Cisjordanie. Certes, Israël a parfaitement le droit de mettre en place des structures de sécurité sur son propre territoire, mais il n'est pas acceptable, de quelque point de vue que l'on se place, de construire un mur de séparation sur le territoire d'un autre peuple. La construction de ce mur se poursuit rapidement et des parties plus importantes du territoire palestinien occupé sont physiquement séparées des autres parties. Des personnes se trouvent séparées de leur ferme, de leur école et de leurs moyens de subsistance et voient leurs terres confisquées.

En dépit de tous les appels lancés par les membres du Quatuor, le Gouvernement israélien continue à construire ce mur, ce qui rend plus difficile la création d'un État palestinien viable, éloigne tout espoir de paix et sape tous les efforts que pourrait faire un premier ministre palestinien pour rallier l'appui de la population.

Pour ce qui est de la situation le long de la Ligne bleue, depuis le dernier exposé qui a été fait au Conseil de sécurité, la situation est restée tendue. Le 3 septembre, des avions à réaction israéliens ont violé l'espace aérien du Liban. Des éclats d'obus provenant

de tirs de D.C.A. lancés par le Hezbollah ont mis le feu à des champs se trouvant près de zones habitées du côté israélien de la Ligne bleue. Peu après, des avions israéliens ont largué deux bombes sur les positions du Hezbollah, à proximité d'un village. Le commandant de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) a fait une déclaration dans laquelle il a exprimé sa profonde préoccupation face au raid aérien lancé par Israël et dit que la FINUL continuerait de suivre la situation de près. Comme nous l'avons déjà déclaré par le passé, des violations commises par une partie ne justifient pas des violations commises par l'autre.

Ces événements illustrent clairement les risques d'escalade et les dangers potentiels. Encore une fois, nous appelons donc les Gouvernements libanais et israélien à assumer leurs responsabilités, à faire preuve de retenue et à s'abstenir de toutes violations de la Ligne bleue afin d'éviter une détérioration de la situation sur le terrain.

Il faut que les parties s'engagent de nouveau à suivre la Feuille de route, car il n'existe pas d'autre alternative à ses objectifs explicites qui sont de mettre un terme à l'occupation qui a commencé en 1967, de mettre fin au terrorisme et de créer un État palestinien qui coexiste avec l'État d'Israël dans la paix et la sécurité. Mais le manque de confiance entre les deux parties et leur incapacité à prendre les mesures difficiles et nécessaires pour mettre en oeuvre la Feuille de route montre à quel point il est nécessaire que la communauté internationale poursuive, voire accroisse, ses efforts pour faire avancer le processus. Nous nous trouvons à un moment extrêmement critique dans notre recherche de la paix au Moyen-Orient.

Dans les exposés que nous avons faits au Conseil de sécurité, et lors des discussions que nous avons eues avec les parties, nous avons dit que la voie vers une paix juste et globale basée sur les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) et 1397 (2002) du Conseil de sécurité ne serait pas facile. Nous avons souligné le fait que la paix serait un processus long, difficile et exigeant. Mais nous avons également dit que cela ne devrait pas dissuader les parties et les partenaires de la communauté internationale. Il n'y a d'autre alternative que de continuer sur cette voie difficile et périlleuse.

Nous vogueons aujourd'hui sur des eaux agitées et dangereuses. Bien que la situation soit grave, c'est être alarmiste que de parler de la mort du processus de paix.

Mais si nous abandonnons la voie de la paix que propose la Feuille de route, nous laissons la victoire aux individus et aux groupes qui ne veulent pas la paix. Nous abandonnerions le terrain à ceux qui veulent régner par la force et la terreur et gouverner non pas sur la base de la primauté du droit mais de l'homme. Nous laisserions ainsi les populations de la région livrées à de nouvelles générations de violence, de mort et de malheur. En cette conjoncture difficile, nous n'avons d'autre choix que d'intensifier nos efforts pour mettre en oeuvre la Feuille de route et pour parvenir à un règlement pacifique de ce conflit.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Roed-Larsen de son exposé très complet.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est l'Observateur permanent de la Palestine.

M. Al-Kidwa (Palestine) (*parle en arabe*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de septembre et je vous souhaite la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies. Je tiens également à remercier la délégation syrienne qui a si bien présidé les travaux du Conseil au cours du mois dernier, et à féliciter S. E. l'Ambassadeur Fayssal Mekdad de son nouveau poste de Représentant permanent de la République arabe syrienne.

Jeudi dernier, une nouvelle étape a été franchie dans les menaces qu'Israël, la puissance occupante, fait peser sur le peuple et les dirigeants palestiniens, lorsque le soi-disant cabinet de sécurité israélien a décidé d'« éloigner Yasser Arafat » et demandé à l'armée israélienne d'élaborer un plan en vue de l'expulsion du Président élu de l'Autorité palestinienne. À ce stade crucial, nous nous devons de rappeler fermement et clairement que la terre palestinienne et le peuple palestinien ne sont pas la propriété de la puissance occupante, et que le fait de mettre cette menace à exécution, voire de la brandir constamment, sera considéré comme une atteinte à la dignité nationale des Palestiniens, signifiera la fin de l'Autorité palestinienne et marquera pour ainsi dire la fin de tout processus de paix entre les deux parties. Nous rappelons également que le droit international et plus précisément la quatrième Convention de Genève interdisent de façon non équivoque un tel crime de guerre.

Nous estimons que la communauté internationale doit prendre d'urgence une décision en vue d'empêcher

la puissance occupante de commettre cet acte illégal et insensé. Nous appelons en particulier le Conseil de sécurité, tout comme l'a fait Le Groupe arabe par l'entremise de son Président, le Représentant permanent du Soudan, à prendre immédiatement les mesures nécessaires à cet effet. Nous apprécions le fait que les membres du Conseil aient décidé d'examiner cette question vendredi dernier et nous exhortons le Conseil aujourd'hui à se prononcer sur le projet de résolution dont il est saisi. Les réactions négatives d'Israël à la déclaration de presse lue par le Président du Conseil au nom des membres – ainsi qu'aux positions de l'ensemble de la communauté internationale –, réaffirment la nécessité pour le Conseil d'être plus ferme face au danger actuel. Hier encore, le Vice-Premier Ministre israélien, M. Ehud Olmert, a déclaré que l'assassinat de Yasser Arafat était sans aucun doute une option possible.

En fait, M. Sharon et son gouvernement constituent une menace pour la stabilité de la région. Ils rejettent une véritable paix et insistent pour recourir à la force et rechercher une solution militaire. M. Sharon a déclaré publiquement – à l'intention de ceux qui veulent l'entendre – qu'il ne veut pas d'un règlement durable et permanent mais qu'il cherche plutôt un arrangement de transition à long terme. M. Sharon envisage de toute évidence d'imposer un certain nombre de bantoustans entourés de murs et qui confindraient l'ensemble du peuple palestinien dans moins de la moitié de la Cisjordanie et un peu plus de la moitié de la bande de Gaza. Les Palestiniens pourraient trouver un moyen de relier ces bantoustans et de qualifier cela d'État palestinien s'ils le souhaitent, tandis qu'Israël garderait le reste des terres palestiniennes et poursuivrait sa politique de colonisation et d'annexion progressive. En plus de cela, Israël refuse de partager Jérusalem entre les deux parties et rejette tous les droits des réfugiés palestiniens.

Tels sont les faits, et tout ce que M. Sharon a dit ou fait est conforme à cette vision et vient la renforcer. C'est pour cela qu'il construit le mur expansionniste : pour entourer de murs les bantoustans susmentionnés et pour éliminer toute possibilité de règlement. C'est pour cette raison également que les activités de colonisation – y compris le transfert illégal de colons israéliens sur nos terres – se poursuivent. Et c'est pour cela qu'Israël poursuit son escalade militaire et sa politique de destruction et oeuvre vigoureusement pour

ramener la situation à ce qu'elle était avant Oslo, il y a 10 ans de cela.

Mais pour réaliser cette vision horrible et raciste, deux choses sont nécessaires. La première consiste à briser le mouvement national palestinien et à détruire ses dirigeants, car ces derniers n'accepteraient jamais de tels plans. C'est pourquoi nous assistons à une campagne malveillante contre Yasser Arafat, dirigeant national de notre peuple, et aux tentatives visant à se débarrasser de lui. C'est aussi pour cette raison qu'Israël n'a rien concédé à l'ancien Premier Ministre, M. Mahmoud Abbas, car il était entendu que lui non plus n'accepterait jamais les plans de M. Sharon et de son gouvernement. Et c'est également pour cette raison qu'Israël n'a pas félicité le nouveau Premier Ministre, M. Ahmed Qoreï, ce qui prouve que ce qu'Israël veut vraiment, c'est la destruction de la direction nationale palestinienne.

La deuxième chose, c'est que l'on a affaibli la légitimité internationale, fait fi des résolutions pertinentes de l'ONU et même mis fin à de longues années de négociations entre Israéliens et Palestiniens en vue d'un règlement raisonnable fondé sur la conscience internationale, en menant des efforts intensifs pour détruire toute initiative internationale visant à sauver la situation. C'est pour cette raison que les recommandations Mitchell ont été détruites et enterrées et que la Feuille de route a été vidée de sa teneur sur le chemin menant à son enterrement.

Qu'est-il donc arrivé à la Feuille de route? Le Gouvernement israélien a tenté de bloquer sa présentation et pu le faire pendant un certain temps. Depuis lors et quand la Feuille de route a été présentée, il ne l'a pas acceptée. Le Gouvernement israélien a accepté les « phases » de la Feuille de route et soumis 14 réserves ou « préoccupations », la rendant presque totalement inapplicable. En dépit de cela, les États-Unis d'Amérique ont promis de tenir compte de ces « préoccupations » durant la mise en oeuvre. Par ailleurs, la partie palestinienne a accepté la Feuille de route sans réserve.

Puis le moment est venu pour les deux parties de prendre la première mesure essentielle fixée dans la Feuille de route. Il appartenait aux dirigeants palestiniens de publier une déclaration « réaffirmant sans équivoque le droit d'Israël d'exister dans la paix et la sécurité et demandant un cessez-le-feu immédiat et sans condition pour mettre fin aux activités armées

et à tous les actes de violence dirigés contre les Israéliens où que ce soit ». Les dirigeants israéliens devaient publier une déclaration sans équivoque « affirmant sans équivoque leur attachement à la vision de deux États, dont un État palestinien indépendant, viable et souverain vivant dans la paix et la sécurité côte à côte avec Israël, tel qu'énoncée par le Président Bush, et demandant la cessation immédiate des actes de violences dirigés contre des Palestiniens où que ce soit ».

Durant le Sommet d'Aqaba, les dirigeants palestiniens, représentés par le Premier Ministre d'alors Mahmoud Abbas, ont mis en oeuvre la première mesure, allant même plus loin que le texte de la Feuille de route, mais les dirigeants israéliens, représentés par M. Sharon, ont refusé de prendre la première mesure. M. Sharon a, de façon indistincte, évoqué un État palestinien mais il n'a pas déclaré son acceptation d'un État indépendant, viable et souverain. Cela était parfaitement conforme à sa vision mais pas à la vision évoquée dans la Feuille de route. Il n'a pas non plus déclaré la fin des violences contre les Palestiniens où que ce soit.

Que reste-t-il donc à la partie palestinienne de la Feuille de route? Un État palestinien sous la forme que souhaite M. Sharon, le rejet par Israël du cessez-le-feu et un retour à la logique d'Israël selon laquelle c'est la partie palestinienne seulement qui doit prendre les mesures nécessaires. Nous étions donc dans une situation qui n'avait rien à voir avec la Feuille de route, au vu surtout des tentatives de marginaliser le rôle du Quatuor et de réduire le mécanisme de surveillance convenu dans la Feuille de route à quelque chose qui n'a rien à voir avec le mécanisme ou le suivi.

En dépit de cela et grâce à beaucoup d'efforts, le Gouvernement et les dirigeants palestiniens, avec l'assistance de la République arabe d'Égypte et d'autres pays, ont pu obtenir une déclaration unilatérale de tous les groupes palestiniens de cesser tous les actes de violence. Il y a eu en fait une réelle et très appréciable adhésion à la déclaration ou trêve.

Qu'a fait le Gouvernement israélien? Il a poursuivi ses confiscations de terres, ses activités de colonies de peuplement et la construction d'un mur expansionniste. Il ne s'est pas efforcé de retirer les soldes avant-postes non autorisés. En outre, Israël a également maintenu les barrages, le siège et toutes les mesures qui détruisent les conditions socio-

économiques du peuple palestinien. Par ailleurs, il a poursuivi ses meurtres, y compris des exécutions extrajudiciaires, ainsi que des attaques, destructions et arrestations. Il a continué toutes ces actions en dépit d'avertissements répétés de nombreuses parties, jusqu'à ce qu'elles conduisent à l'attentat-suicide à Jérusalem-Ouest le 19 août. Cela a été suivi par l'exécution extrajudiciaire de M. Ismail Abu Shanab et la fin de la trêve.

Depuis lors, l'escalade infernale se poursuit et les forces d'occupation ont commis au moins huit tentatives d'exécutions extrajudiciaires, qui constituent des crimes de guerre devant être condamnés et qui doivent cesser. Par ailleurs, Hamas a commis deux attentats-suicide à Jérusalem-Ouest et Tel-Aviv, qui constituent des actes terroristes devant être également condamnés et qui doivent cesser.

Ce qui est choquant à ce sujet est qu'en dépit de leur connaissance précise de ces événements et de leur rôle présumé de médiateur, certains ont presque totalement accepté la logique et les positions de M. Sharon et de son gouvernement et répètent les arguments et mensonges israéliens. Cela est douloureux et tout à fait irresponsable et si cela se poursuit, il y aura de terribles conséquences.

Tout cela doit cesser avant qu'il ne soit trop tard. Il faudrait s'écarter complètement de la violence et de la logique de la solution militaire. Nous devons retourner à la table de négociations et la Feuille de route doit être réactivée et appliquée de façon effective et honnête.

Pour que cela se fasse, il faudrait changer d'approche. Le moment est venu d'admettre que le problème essentiel est la position d'Israël qui insiste sur une politique d'établissement de colonies de peuplement, refuse de mettre fin à l'occupation des terres palestiniennes et d'accepter un État de Palestine souverain et indépendant, avec Jérusalem-Est comme capitale. Si l'on ne change pas cette position, il n'y aura pas de processus de paix et il ne peut y avoir d'application de la Feuille de route ou de toute autre initiative. Par ailleurs, un tel changement, lorsqu'il aura lieu, ouvrira la voie à l'application par la partie palestinienne de ses obligations, y compris la cessation de toutes les violences et la garantie de la sécurité.

Le moment est venu de faire face aux réalités et de ne plus couvrir les positions israéliennes ou de refuser de faire face à celles-ci tout en espérant que le

processus restera actif même si cela n'est qu'apparent. Il faut arrêter d'inventer d'autres raisons à la crise actuelle, telles que la situation palestinienne interne ou d'autres problèmes, quelle que soit leur importance.

La relance de la Feuille de route nécessitera une application nouvelle et sérieuse, en commençant par le début, avec la décision de faire face aux réalités et d'empêcher les deux parties de fuir leurs responsabilités. Le Conseil de sécurité pourrait – en fait, devrait – jouer un rôle important à cet égard. Il doit soutenir fermement la Feuille de route et exiger officiellement des deux parties de respecter ses dispositions et de les appliquer. Nous devons également, par le biais du Quatuor et peut-être avec l'aide du Conseil de sécurité, établir le mécanisme de surveillance convenu et avoir une véritable présence internationale – éventuellement des contingents internationaux – comme l'a proposé le Secrétaire général par le passé et comme la France le propose présentement. De telles mesures audacieuses sont nécessaires pour mettre fin à la présente situation tragique et assurer le retour à la voie de la paix.

Je voudrais une nouvelle fois redire la responsabilité du Conseil de sécurité en ce qui concerne la situation dans les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est, le conflit israélo-palestinien et la situation au Moyen-Orient en général. Cela fait presque neuf mois que le Conseil de sécurité a traité de la question – depuis le veto des États-Unis en décembre dernier. Durant cette période, les conditions se sont dégradées et la situation actuelle est beaucoup plus dangereuse qu'elle ne l'était. Nous pensons qu'indépendamment de ce qui se passe dans le processus de paix, le Conseil de sécurité a la charge du maintien de la paix et de la sécurité internationales, de la défense de la Charte et du droit international et de ses propres résolutions pertinentes, et il ne peut tolérer la violation de celles-ci.

Je voudrais précisément évoquer les résolutions du Conseil affirmant le caractère illégal des colonies de peuplement israéliennes et demandant à la Puissance occupante de cesser ces activités. Il y a à présent le mur expansionniste qui impose un nouveau défi majeur au Conseil de sécurité. Ce mur n'est pas construit conformément à la ligne d'armistice de 1949, connue également comme la frontière de 1967. Il est construit sur des terres palestiniennes et comprend la confiscation de fait de milliers de dunums de terres

palestiniennes et la destruction de la vie de milliers de Palestiniens.

La poursuite de la construction de ce mur mettra fin une fois pour toutes à la vision de deux États. La construction du mur doit donc s'arrêter et il doit être détruit. Nous demanderons au Conseil de sécurité de prendre les mesures nécessaires à cet égard ultérieurement. Pour le moment, nous devons prendre les mesures requises pour empêcher la situation de s'aggraver davantage et pour faire en sorte que notre Président ne subisse aucun mal. Une fois encore, cela devrait se faire dans le respect du droit international, de la dignité nationale de notre peuple et de ses choix démocratiques et enfin, dans le souci de préserver l'option de la paix.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant d'Israël, à qui je donne la parole.

M. Gillerman (Israël) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous féliciter de votre exercice de la présidence du Conseil pour le mois de septembre. Je voudrais également vous souhaiter plein succès alors que vous représentez votre grand pays.

Il y a deux jours, le 13 septembre, nous avons célébré le dixième anniversaire de la signature de la Déclaration de principes, sur la pelouse de la Maison Blanche. L'heure était alors à l'espoir pour les peuples de la région et du monde : celui de voir les dirigeants des deux parties engagés en faveur d'un règlement pacifique et négocié du conflit israélo-palestinien. À cette époque et malgré des réserves justifiées, Israël était disposé à croire que Yasser Arafat avait abandonné la voie du terrorisme et s'était lancé sur la voie de la réconciliation véritable et de la reconnaissance mutuelle. C'était sur la base de cet engagement que M. Arafat était entré sur le territoire de l'Autorité palestinienne afin de mettre en oeuvre ses obligations au titre des accords signés.

Malheureusement, comme nous le savons tous depuis quelque temps maintenant, M. Arafat a menti. Israël, comme d'autres membres de la communauté internationale, en est arrivé à cette conclusion, à regret et péniblement. Plus que tout autre État, nous avons beaucoup investi dans la parole de M. Arafat et nous étions disposés, à l'encontre de notre conviction profonde, à écouter les appels des autres États visant à nous faire céder et à pardonner à M. Arafat ses

manquements, survenus dès les premiers stades du processus de paix.

Nous avons eu beau espérer qu'il en serait autrement, il est tout à fait clair que la personne qui était en position d'obtenir une paix juste et réelle pour la partie palestinienne a tout fait pour enterrer les chances de ce processus. Nous ne pouvons ignorer les faits. Son rejet continu du droit d'Israël à exister, son refus de reconnaître les liens ancestraux du peuple juif avec sa patrie et son appui aux terroristes et à leurs tactiques ont entraîné des souffrances indicibles pour la région et ont privé les Israéliens comme les Palestiniens de toute promesse de paix et de prospérité. M. Arafat a essayé de transformer un conflit politique qui pouvait être réglé en un affrontement religieux et de culture insoluble. Parmi la litanie des occasions délibérément manquées, la direction palestinienne, sous le contrôle de M. Arafat, a rejeté à Camp David la possibilité de créer un État palestinien, vivant côte à côte avec Israël, pour choisir la voie du terrorisme, qu'en tant qu'un de ses inspireurs, il n'a jamais réellement abandonnée.

Depuis septembre 2000, 869 citoyens israéliens ont été tués et près de 6 000 blessés dans des attentats-suicide et des attaques terroristes qui ont délibérément pris des innocents pour cible. Il n'est pratiquement plus un seul citoyen israélien aujourd'hui à ne pas avoir été touché, directement ou indirectement, par le terrorisme palestinien. Le nombre équivalent de victimes dans un pays ayant la population du Royaume-Uni, par exemple, serait de 84 609. Un chiffre qui peut nous aider, tous, à saisir l'impact dévastateur sur les peuples de la région du refus de la direction palestinienne de lutter contre les terroristes qui se trouvent en son sein.

Il est dramatique de constater que le régime de M. Arafat a provoqué des souffrances et des destructions considérables dans la société palestinienne également. Le refus éhonté de la direction palestinienne d'honorer ses obligations de démanteler les organisations terroristes et de s'associer à la campagne mondiale contre le terrorisme a fait que la société palestinienne doit payer un lourd tribut. En permettant aux terroristes d'avoir pignon sur rue au coeur des zones habitées par la population civile palestinienne, en violation grave du droit international humanitaire, M. Arafat a gravement mis en danger la vie des civils palestiniens innocents. En étouffant toute opposition, en empêchant la naissance d'institutions démocratiques et en violant les droits humains des

Palestiniens, y compris la communauté chrétienne palestinienne, il a retardé le développement d'une société palestinienne dynamique et responsable. En ne permettant de s'exprimer qu'à une seule voix, tout en appuyant une myriade d'organisations sécuritaires et terroristes concurrentes, il a réussi à perpétuer son propre régime de corruption aux dépens du bien-être des civils palestiniens.

Les événements des derniers jours ont montré, une fois de plus, que M. Arafat est déterminé à empêcher tout processus de réconciliation réelle entre les Israéliens et les Palestiniens. J'ose affirmer que pratiquement aucun diplomate dans cette salle refuserait d'admettre, en privé, qu'Arafat représente un obstacle important au processus de paix. Il a rejeté toutes les mains qui lui ont été tendues tout en apaisant la communauté internationale au moyen d'une rhétorique pathétique, contredite pratiquement chaque jour par ses actions. Le résultat a été payé avec le sang des Israéliens et des Palestiniens.

M. Arafat fait partie d'un groupe choisi d'entrepreneurs d'actes terroristes qui ont organisé des détournements d'avion, massacré des athlètes aux Jeux Olympiques, assassiné des enfants endormis dans leur propre lit, et introduit la pratique du terrorisme suicide dans une région en quête de paix et de stabilité. Il est à la tête de ceux qui ont appuyé des attaques de grande envergure, du type du bombardement des Tours jumelles, pour mener la région au bord de la catastrophe. Aujourd'hui, ces tactiques immorales, estampillées du sceau Arafat, sont brutalement et sans discrimination exportées au-delà de notre région. Le terrorisme mondial et aveugle est le fait d'Arafat et il a été inventé par Arafat.

Sachant tout cela, pendant combien de temps encore y aura-t-il, parmi nous, des États prêts à croire qu'Arafat représente un dirigeant légitime, déterminé à assurer le bien-être de son peuple et des relations pacifiques avec ses voisins? Les ruines qu'Arafat a laissées derrière lui en Jordanie, au Liban et en Cisjordanie témoignent qu'il n'a apporté que désespoir et dévastation à son propre peuple et à ceux de la région. Il est l'ange exterminateur de son propre peuple et sa pire tragédie.

Nul besoin de s'appuyer uniquement sur les déclarations israéliennes pour tirer cette conclusion. Des membres courageux de la société palestinienne, des dirigeants palestiniens responsables, aussi que

mondiaux, ont eux-mêmes admis que le règne cruel, autoritaire et corrompu d'Arafat vise à perpétuer son propre pouvoir et non à assurer le bien-être de son peuple.

Depuis que des efforts sont déployés pour relancer le processus de paix, grâce à la Feuille de route, M. Arafat a joué un rôle destructeur à chaque étape. Il a activement cherché à empêcher le Premier Ministre palestinien de s'acquitter de ses obligations dans le cadre de la Feuille de route. Il a saboté les tentatives visant à établir une direction différente et nouvelle au sein de l'Autorité palestinienne, ce qui était à la base de la vision du Président Bush.

Il n'a pas permis la consolidation des forces de sécurité, sous le contrôle d'un Ministre de la sécurité interne disposant des pleins pouvoirs, de façon à ce qu'enfin des Palestiniens responsables puissent agir en vue de démanteler complètement l'infrastructure terroriste, comme ils sont moralement et légalement tenus de le faire. Après avoir exprimé son objection active à la nomination de M. Mahmoud Abbas, M. Arafat a fait pression sur les membres du Conseil législatif palestinien pour en limiter les pouvoirs. Il a tout fait pour ébranler M. Abbas du début à la fin de son mandat, jusqu'à ce que ce dernier soit amené à présenter sa démission et à admettre publiquement que M. Arafat ne lui avait pas donné les pouvoirs nécessaires pour s'acquitter des obligations que les Palestiniens avaient contractées.

Il a continué à encourager des actes de terrorisme et de violence et à maintenir des groupes terroristes renégats, comme les Tanzim, sous son contrôle direct, de manière qu'à n'importe quel moment, il puisse faire échouer les efforts de relance du dialogue en orchestrant l'assassinat de civils innocents.

Il a oeuvré pour empêcher les efforts visant à introduire transparence et responsabilité dans les finances de l'Autorité palestinienne, afin que l'argent puisse continuer d'être acheminé vers ses comptes privés. Il a signé des accords de paix, d'une main, et des chèques pour les terroristes et les auteurs d'attentats-suicide, de l'autre.

La décision du Cabinet israélien, jeudi dernier, ne fait qu'énoncer l'évidence : M. Arafat est un obstacle à la paix. C'est ce constat qui a été l'un des moteurs essentiels de l'appel à la réforme lancé dans le contexte de la Feuille de route. Et ce constat est encore plus pertinent aujourd'hui, alors que les perspectives de

relance du processus de paix risquent d'être vouées à l'échec.

En d'autres circonstances, les membres de la communauté internationale ont reconnu que certains dirigeants sont des agents de destruction si redoutables pour les droits de leur propre peuple et pour la sécurité et la stabilité de leur région que l'on doit remettre en question leur légitimité. M. Arafat ne fait pas exception.

Combien d'enfants devront encore mourir? Combien d'efforts concertés en faveur de la paix devront être sapés avant que le monde ne soit prêt à dénoncer clairement le rôle joué par M. Arafat?

Quand le Conseil de sécurité est-il donc poussé à agir? A-t-il été poussé à agir après le terrible attentat-suicide à la bombe, qui a fait 22 morts et 135 blessés, contre un bus bondé dans le centre de Jérusalem, plein de familles, d'enfants et de nourrissons juifs orthodoxes qui rentraient de la prière au Mur des lamentations? A-t-il été poussé à agir mardi dernier après que deux attentats-suicide, faisant au total 15 morts et blessant plus de 70 Israéliens, ont été commis à quelques heures d'intervalle dans un café de Jérusalem et à un arrêt d'autobus dans le centre du pays?

Le Conseil a probablement déjà été informé que ces dernières attaques ont été perpétrées par des terroristes récemment libérés par Israël dans un geste de bonne volonté à l'égard de la direction palestinienne. D'autres preuves ont montré que tout geste d'Israël et tout risque pris au nom de la paix ont été reçus par des actes criminels et par l'inaction de la part de la direction palestinienne sous le contrôle de M. Arafat.

Méditons un instant sur le prix attaché aux gestes de bonne volonté faits par Israël sur ordre de la communauté internationale dans l'espoir d'obtenir une réaction similaire de la part de la direction de M. Arafat. C'est le prix payé par M. David Applebaum et sa fille Nava, qui se trouvaient parmi les personnes assassinées lors de l'attentat terroriste survenu à Jérusalem mardi dernier. M. Applebaum, un spécialiste renommé de la médecine d'urgence et responsable du service des urgences à l'hôpital de Shaare Zedek, qui avait lui-même traité d'innombrables victimes du terrorisme, avait emmené sa fille dans un café de Jérusalem pour une conversation à cœur ouvert à la veille de son mariage. C'est le prix payé en vies

humaines car les ambulances transportant les blessés d'une attaque terroriste doivent ralentir pour être contrôlées du fait des rapports émanant des services de renseignement qui indiquent que les terroristes cherchent à piéger les ambulances pour qu'elles explosent à leur arrivée dans les hôpitaux. C'est le prix payé par la peur des civils israéliens courageux qui ne savent ni quand ni où la prochaine attaque surviendra par suite des encouragements ou de l'assentiment de M. Arafat.

Ce serait une grave erreur si le Conseil devait venir en aide non pas aux victimes du terrorisme mais à leur commanditaire et à leurs auteurs. L'attention du Conseil doit se porter, d'abord et surtout, sur le terrorisme et sur ses facilitateurs, et non pas sur la riposte au terrorisme. Des pressions doivent être exercées pour éliminer le problème et non pas pour combattre ceux qui en sont les victimes.

Les efforts déployés dans cette salle par le représentant palestinien ne font pas avancer les intérêts du peuple palestinien mais les intérêts personnels et le régime corrompu de M. Arafat lui-même. La noble rhétorique sur la soi-disant légitimité de la direction de M. Arafat et sur l'illégitimité de l'ingérence israélienne est dénuée de sens et est hypocrite face aux centaines de civils innocents, morts ou blessés, avec l'approbation directe ou l'assentiment de M. Arafat lui-même. Quel pays, confronté à un terrorisme de cette ampleur et de cette durée sans précédent, ne tiendrait pas, directement et au plan général, pour responsable celui qui a orchestré la campagne de terreur et qui a refusé d'y mettre fin?

En perpétuant ce petit jeu qui consiste à légitimer M. Arafat, nous sapons fondamentalement nos efforts qui visent à permettre à un premier ministre palestinien doté des pouvoirs de mettre en oeuvre la Feuille de route et de parvenir à une solution pacifique. Une telle politique ne sert que les intérêts des terroristes que M. Arafat continue d'appuyer. Il est temps de reconnaître expressément qu'il fait partie du problème et non pas de la solution.

Israël a l'espoir qu'une direction palestinienne nouvelle et différente qui rejette catégoriquement la voie suivie par M. Arafat sera prête à s'acquitter de ses obligations, de façon totale et responsable, de lutter contre le terrorisme et contre l'incitation au terrorisme. Ce faisant, elle trouvera en Israël un partenaire de bonne volonté prêt à accepter des compromis difficiles,

comme il l'a prouvé auparavant, afin de réaliser la vision du Président Bush.

Nos débats aujourd'hui interviennent au lendemain du 11 septembre, jour anniversaire de la pire attaque terroriste de l'histoire, et de la signature à Washington le 13 septembre 1993 de la Déclaration de principes sur des arrangements intérimaires d'autonomie. Ces deux événements illustrent de façon vibrante les effets dévastateurs du terrorisme ainsi que la promesse et la possibilité offertes par la paix si le terrorisme est rejeté et si la vision de paix entre Israéliens et Palestiniens est poursuivie avec acharnement.

Une fois encore, le monde a nourri l'espoir que M. Arafat avait rejeté la voie du terrorisme en faveur de la paix; l'espoir qu'il était devenu un homme d'État responsable et non plus un terroriste professionnel. Au cours des deux années qui ont suivi le 11 septembre, M. Arafat a démontré maintes fois qu'il était du mauvais côté de l'histoire en refusant de tirer les enseignements des conséquences du terrorisme sur les Israéliens et les Palestiniens. Plutôt que d'assumer la responsabilité d'édifier une société palestinienne véritablement démocratique et en paix avec ses voisins, il a transformé le sentiment qu'ont les Palestiniens d'être des victimes en une entreprise professionnelle et la souffrance palestinienne en une source de pouvoir et d'enrichissement personnel. Nous ne servirons pas aujourd'hui la cause de la paix, ou les droits légitimes des Palestiniens et des Israéliens, si nous venons à la défense d'un homme qui n'a apporté que la souffrance et la promesse de nouveaux bains de sang.

M. Tidjani (Cameroun) : Ma délégation a suivi avec le plus grand intérêt l'exposé de M. Roed-Larsen sur les derniers événements survenus en Palestine. Je voudrais le remercier pour son analyse sans complaisance de la situation.

La situation au Moyen-Orient, et particulièrement en Palestine, est préoccupante. Les immenses espoirs suscités par la Feuille de route semblent s'estomper. En effet, depuis l'attentat de Jérusalem le 19 août dernier et les multiples représailles qui s'en sont suivies, la violence a repris de plus belle. La trêve unilatérale, conditionnelle et temporaire a été rompue. Les bouclages des territoires ont été réimposés. Les incursions répétées ont repris. Les raids s'intensifient. D'autres mesures coercitives ont été annoncées.

Il va sans dire que le retour de la violence compromet l'application de la Feuille de route, seule alternative pour les parties si elles veulent la paix. Au jour d'aujourd'hui, nous devrions nous acheminer vers la seconde phase de la Feuille de route. Cette seconde phase – il serait bon de le rappeler – prévoyait, sur la base d'une appréciation des résultats de la première phase, la tenue d'une conférence internationale, l'établissement d'un État palestinien indépendant viable. Tel n'est malheureusement pas le cas. Plus inquiétant, les acquis de la première phase sont remis en cause. Le regain de violence n'augure pas de bonnes perspectives, tout comme les menaces de toutes sortes qui pèsent sur le Président de l'Autorité palestinienne, M. Yasser Arafat.

À cet égard, le Cameroun s'est joint à la communauté internationale pour dire que ces solutions sont des chemins qui ne mènent nulle part. Elles risquent d'hypothéquer durablement les perspectives de paix contenues dans la Feuille de route.

Nous partageons l'espoir émis tout à l'heure par M. Roed-Larsen sur ce qu'il a appelé le véhicule du Quatuor. Aussi, nous réitérons notre soutien aux membres de ce Quatuor en particulier, ainsi qu'à tous les médiateurs internationaux ou régionaux dans leurs efforts visant à ramener les parties au conflit sur la voie de la paix.

Nous nous félicitons des efforts déployés par l'Union européenne à travers les contacts de M. Javier Solana, Haut Représentant pour la politique extérieure. Nous sommes convaincus que d'autres acteurs internationaux majeurs au-delà du Quatuor peuvent user de leur influence pour agir sur les parties. Enfin, nous lançons à nouveau un appel aux parties elles-mêmes pour privilégier le recours aux moyens pacifiques. À cet égard, il est important que le Conseil de sécurité leur lance, sans délai, un signal fort, les enjoignant de reprendre immédiatement un dialogue constructif en vue d'un règlement définitif de ce conflit qui perdure.

Nous voudrions donc redire notre attachement à un règlement pacifique, global, juste et durable du conflit au Moyen-Orient, en conformité avec les résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 1397 (2002) du Conseil de sécurité.

M. Wang Guangya (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à la séance d'aujourd'hui à M. Roed-Larsen,

Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient. Je souhaite également le remercier de l'exposé qu'il nous a fait sur les derniers événements au Moyen-Orient.

Depuis la dernière séance publique du Conseil de sécurité sur la question, la situation israélo-palestinienne s'est fortement détériorée. Les deux parties sont à nouveau embourbées dans un cycle vicieux de violence et de contre-violence. Cette situation constitue une grande source de préoccupation pour la communauté internationale. Une série d'attentats-suicide s'est produite en Israël. En même temps, l'armée israélienne continue de procéder à des assassinats ciblés, ce qui entraîne un grand nombre de morts et de blessés parmi les civils innocents et sape le processus de paix au Moyen-Orient. Nous sommes non moins troublés par la décision de principe, prise par Israël le 11 septembre, d'expulser le Président de l'Autorité palestinienne, M. Arafat, ce qui ne peut qu'exacerber une situation déjà tendue.

La Chine accorde une grande importance au maintien de la paix et de la sécurité dans la région du Moyen-Orient. Nous sommes profondément préoccupés par la situation actuelle en Israël et en Palestine. Nous condamnons les attentats-suicide à l'explosif qui font des morts et des blessés parmi les civils innocents. Nous condamnons également les opérations ciblées et nous nous opposons à la décision de principe prise par le Gouvernement israélien d'expulser le Président Arafat. Le Président Arafat est le dirigeant légitimement élu du peuple palestinien. La décision du cabinet israélien n'est pas de nature à contribuer au processus de paix au Moyen-Orient. Nous demandons à la partie israélienne de faire montre de prudence afin d'empêcher une nouvelle détérioration de la situation.

L'historique de la question d'Israël et de Palestine montre bien que la force n'est pas à même d'instaurer une paix et une sécurité réelles et que le dialogue est la seule façon de régler le problème. Face à la situation actuelle, il est plus que jamais nécessaire que les dirigeants palestiniens et israéliens fassent preuve de courage politique et, dans l'intérêt à long terme des deux peuples, remettent sans plus tarder le processus sur les rails et engagent des négociations politiques. Nous exhortons fortement les deux parties à renoncer à la violence et à la politique des assassinats ciblés et, dans le même temps, à prendre des mesures efficaces en vue d'honorer sérieusement les obligations qui leur

incombe au titre de la Feuille de route. C'est la seule façon de faire avancer le processus de paix au Moyen-Orient.

Dans les circonstances actuelles, il est tout aussi important que la communauté internationale redouble d'efforts en vue de créer des conditions qui soient de nature à faire aboutir la Feuille de route. Nous espérons sincèrement qu'avec le soutien et l'aide de la communauté internationale, la région du Moyen-Orient, conformément aux résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 1397 (2002) du Conseil de sécurité ainsi qu'au principe « terre contre paix » connaîtra une paix juste et durable aussitôt que possible.

M. Mekdad (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance et d'avoir répondu de façon positive à notre demande de l'ouvrir à tous les États Membres. Nous souhaitons saluer une fois de plus la présence parmi nous de M. Roed-Larsen, Représentant spécial du Secrétaire général au Moyen-Orient.

Ce qui caractérise la séance d'aujourd'hui, c'est qu'elle survient au moment d'une escalade irresponsable et sans précédent des actes sanguinaires commis par Israël dans les territoires arabes occupés, en raison d'une campagne militaire terroriste destructrice et méthodique, appliquée par les forces d'occupation israéliennes contre le peuple palestinien dans les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est.

Il convient de signaler, au début de notre déclaration, qu'Israël continue de commettre ces crimes contre l'humanité sans remords et sans qu'aucun frein soit mis à son action, dans le cadre d'un plan précis élaboré par son gouvernement, visant à anéantir, une fois pour toutes, les efforts déployés par la communauté internationale en vue de revenir sur la voie de la paix et d'appliquer les résolutions du droit international, notamment celles pertinentes au conflit du Moyen-Orient.

Nous avons maintes fois répété dans cette instance internationale et devant la communauté internationale tout entière la conviction de la Syrie – qui a toujours œuvré sincèrement aux fins de réaliser une paix globale et juste dans la région – que le Gouvernement israélien actuel ne croit pas à la paix et exploite toutes les occasions possibles en vue de détruire le caractère sacré de la paix et de

saper ses fondements. Il fait délibérément fi de tous les moyens, références et initiatives susceptibles de mener à la paix. Ce Gouvernement israélien est en fait un gouvernement de guerre et de destruction, qui foule aux pieds le droit international ainsi que la volonté de la communauté internationale.

Avec la persistance des crimes de guerre israéliens, de l'escalade des persécutions à l'encontre des Palestiniens, des massacres de leurs enfants et de la destruction de leurs biens, les autorités israéliennes continuent de déclarer et de réaffirmer leur intention de procéder à des tueries extrajudiciaires, par le biais desquels elles font la guerre. Les forces d'occupation israéliennes commettent de nombreux actes illégitimes, destructifs et brutaux, qui sont rapportés dans les médias internationaux. Le plus grand crime qu'Israël continue de commettre prend la forme d'un élargissement de ses colonies de peuplement et de la construction d'un mur raciste de séparation qui dévorera, une fois qu'il sera achevé, la moitié des territoires palestiniens en Cisjordanie. Israël n'a pas cessé de détruire des biens, de confisquer des terres, d'arrêter des milliers de jeunes Palestiniens, de boucler des routes et de construire des déviations – afin de fournir des voies d'accès aux colonies de peuplement israéliennes, entravant les mouvements des Palestiniens – et de permettre aux Juifs extrémistes d'entrer à Haram al-Charif à Jérusalem-Est, ce qui ne peut qu'entraîner une escalade de la tension et exacerber une situation déjà explosive.

Il est paradoxal qu'Israël utilise comme justification la résistance au terrorisme pour violer le droit international à un moment où il exerce le terrorisme sous toutes ses formes et accuse d'autres, à tort, d'y avoir recours.

Le peuple palestinien désarmé, auquel Israël ne laisse aucun espoir de créer son propre État sur ses terres et dont il bafoue la dignité, a le droit absolu de se défendre avec les moyens limités dont il dispose. Israël applique ce qu'il qualifie de légitime défense afin de justifier ses actes de terrorisme, mais c'est en fait un prétexte pour défendre son occupation, pour usurper des droits et pour élargir ses colonies de peuplement aux dépens des Palestiniens et autres Arabes, au mépris de la volonté internationale qui reconnaît les droits inaliénables du peuple palestinien.

À toutes les violations qu'il a commises, Israël a ajouté une nouvelle menace : son intention d'expulser

le Président palestinien ou même de l'assassiner. C'est de la pure arrogance, qui révèle l'objectif réel d'Israël : expulser le peuple palestinien de ses terres et de ses foyers, au mépris du droit international, lequel interdit à Israël, en tant que puissance occupante, de commettre de tels actes d'expulsion. Si Israël mettait cette menace à exécution, il exposerait au grand jour ses intentions retorses à tous les Palestiniens et mettrait fin à tous les efforts de réalisation d'une paix juste et globale.

Il faut nous rappeler les violations quasi quotidiennes – terrestres, maritimes et aériennes – commises par Israël le long de la Ligne bleue, au Sud-Liban, au mépris constant de la souveraineté du Liban sur son sol, et sur son espace maritime et aérien. Non content de ces provocations, Israël continue de menacer le Liban et de lui refuser le droit de légitime défense.

Face à ces actes d'Israël, la Syrie, dont le Golan est sous occupation israélienne depuis 1967, est aux côtés du peuple palestinien pour lui permettre de réaliser ses droits. Elle reste, comme elle l'a toujours été, du côté de la réalisation d'une paix juste et globale au Moyen-Orient, dont nous avons fait un objectif stratégique, comme l'ont déclaré tous les États arabes au Sommet de Beyrouth, en 2002.

À cet égard, le Président de la République arabe syrienne, Bashar Al-Assad, a souligné qu'il était nécessaire de disposer au plan international d'une conception commune permettant d'asseoir une paix juste et globale au Moyen-Orient, au moyen du dialogue et d'un débat avec les États de la région et avec la participation constructive de l'ONU, dans son rôle de garant du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le Président Al-Assad a également réaffirmé que la Syrie serait toujours du côté d'une paix juste et globale fondée sur la légitimité internationale, laquelle reconnaît la restitution de tous les territoires arabes occupés à leurs propriétaires légitimes.

Finalement, la Syrie réaffirme qu'il incombe à la communauté internationale, et notamment au Conseil de sécurité, qui est responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales, de prendre une position ferme face à ces mesures et à ces actes illégitimes afin d'obliger Israël, la puissance occupante, à s'abstenir de poursuivre ses violations du droit international et à s'engager de nouveau à appliquer la volonté de la légitimité internationale et

les dispositions du droit et de la justice internationaux. Ce n'est qu'à cette condition que l'on pourra enrayer la dégradation de la situation au Moyen-Orient et reprendre la voie d'une paix juste et globale fondée sur l'application par Israël des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité, le principe « terre contre paix » la conférence de paix de Madrid et la déclaration adoptée lors du Sommet arabe de Beyrouth.

M. Tafrov (Bulgarie) : Je voudrais remercier Terje Roed-Larsen de son analyse très approfondie et de ses suggestions extrêmement utiles.

En tant que pays associé à l'Union européenne, la Bulgarie se rallie pleinement à la déclaration qui sera faite tout à l'heure par le représentant de l'Italie au nom de l'Union.

La Bulgarie regrette profondément cette reprise de la violence au Proche-Orient. Le cessez-le-feu est maintenant terminé et la violence a repris. Nous condamnons sans appel la pratique des attentats suicide perpétrés par des organisations extrémistes palestiniennes, et qui se poursuivent. Nous lançons un appel à l'Autorité palestinienne afin qu'elle prenne des mesures plus fermes et plus concrètes pour désarmer ces organisations terroristes et en démanteler les structures; nous lançons également un appel à Israël pour qu'il abandonne la pratique des exécutions extrajudiciaires.

La Bulgarie considère qu'une expulsion éventuelle de Yasser Arafat des territoires palestiniens causerait une crise politique aux conséquences difficiles à calculer ainsi qu'une montée de la violence. Nous regrettons la démission du Premier Ministre Mahmoud Abbas. Il s'agit d'un coup dur à l'égard du processus de paix. En même temps, nous saluons la nomination au poste de Premier Ministre du Président du Conseil législatif palestinien, M. Ahmed Qoreï, à qui nous souhaitons bonne chance. Nous espérons que le nouveau Premier Ministre jouira de la confiance et du soutien du peuple palestinien et des membres du Quatuor et de toute la communauté internationale. Pour ce faire, il doit disposer de suffisamment d'autorité afin de pouvoir prendre les mesures nécessaires contre les organisations terroristes.

La Bulgarie est convaincue que la Feuille de route n'est pas morte; les deux parties doivent faire leur possible pour surmonter leurs différends, reprendre les contacts et continuer les efforts communs sur les engagements qu'elles ont pris en ce qui

concerne la mise en oeuvre de cette Feuille de route. Cette mise en oeuvre doit mener, à terme, à la fin de cette spirale de la violence, de la terreur – y compris en mettant fin, notamment, à toutes sortes de punitions collectives – et, bien évidemment, améliorer le sort de la population palestinienne au quotidien. Pour leur part, le Quatuor et les parties engagées dans le processus de paix doivent redoubler d'efforts afin de peser sur les parties, pour qu'elles soient à la hauteur des promesses qu'elles ont prises.

M. Khalid (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Roed-Larsen de son exposé lumineux et complet.

Il n'y a encore pas très longtemps, la communauté internationale aidait les parties au conflit en Palestine à adopter la Feuille de route du Quatuor, qui contenait un objectif clair : la fin de l'occupation, le règlement permanent du conflit, sur la base des résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 1397 (2002), et finalement, la création d'un État palestinien indépendant et viable vivant en paix avec ses voisins. La réalisation de cet objectif est maintenant menacée par un nouveau cycle de violence indéfendable surgissant sur fond de violations continues des droits fondamentaux du peuple palestinien par les forces d'occupation.

Le Pakistan est extrêmement préoccupé par la situation en Palestine, en particulier après la décision prise par Israël d'éloigner le Président Arafat, dirigeant légitimement élu de l'Autorité palestinienne. Ces préoccupations ont été encore exacerbées depuis la dernière déclaration faite par un membre du cabinet israélien. Nous croyons que toute mesure visant à éloigner le Président Arafat ne ferait que compliquer les efforts de paix menés dans la région, intensifierait encore la méfiance entre les parties et saperait gravement la mise en oeuvre de la Feuille de route. Cela gonflerait la vague croissante de violence – au lieu de l'endiguer – dont les civils innocents sont immanquablement les principales victimes.

Il ne faut pas oublier que la situation actuelle en Palestine est le triste corollaire du non-respect continu du droit international humanitaire et du droit relatif aux droits de l'homme, ce qui a engendré la frustration et la colère et a provoqué hélas, le meurtre d'innocents de part et d'autre. Le Pakistan déplore ces tueries et exprime toute sa sympathie aux familles des victimes.

Alors que l'occupation des territoires palestiniens est elle-même illégale et appelle à des mesures correctives immédiates, les violations constantes des droits fondamentaux du peuple palestinien – notamment les bouclages, les blocus, les couvre-feux, les assassinats ciblés et la construction de colonies de peuplement illégales et d'un mur de séparation – ont aggravé le malheur du peuple assiégé. Plusieurs délégations ont noté plus tôt que ces activités visent à créer de nouvelles réalités sur le terrain avant le début des négociations sur un règlement définitif. Des responsables du Conseil de sécurité ont demandé instamment que ces mesures cessent de manière définitive, mais ces violations se poursuivent sans répit.

Ces actions et d'autres ont miné la confiance des Palestiniens et ont augmenté le scepticisme face à la capacité de la communauté internationale de s'attacher avec détermination à réaliser les objectifs de la Feuille de route. La communauté internationale doit neutraliser ces obstacles en s'engageant plus fermement en faveur d'un règlement négocié au conflit. Nous devons aider à mettre fin à la dépossession des Palestiniens et faciliter l'exercice de leur droit à l'autodétermination.

Israël doit comprendre que la paix ne saurait être durable si elle est imposée par la force. Et l'on ne parviendra pas à une paix durable en liquidant les dirigeants dûment élus et les interlocuteurs. La paix ne saurait être dictée unilatéralement par une des parties. L'éloignement du Président Arafat n'apportera la paix ou la sécurité à personne. Israël doit cesser toute action hostile contre le peuple palestinien et son gouvernement légitime.

La détérioration de la situation actuelle en Palestine exige que la communauté internationale s'y intéresse de toute urgence. Nous devons agir, et agir avec détermination, pour empêcher une descente dans l'anarchie – une anarchie qui ne permettra à aucune des deux parties de réaliser ses espoirs de paix et de sécurité. La violence et les provocations engendrent la violence et les représailles. Nous devons agir maintenant pour arrêter ce cycle, arrêter toutes nouvelles provocations et ramener les parties sur la voie des négociations pour faciliter la mise en oeuvre de la Feuille de route. Nous sommes tout à fait d'accord avec M. Roed-Larsen : il n'y a pas d'autre choix pour les parties que de se réengager en faveur de la Feuille de route. Nous attendons avec intérêt une décision du Conseil, ainsi que la prochaine réunion du

Quatuor, pour sauver la situation actuelle et revenir à l'objectif plus vaste et plus noble d'une solution juste et durable conforme à la vision de deux États.

M. Aguilar Zinser (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Président d'avoir organisé cette séance publique et tout particulièrement le Représentant spécial du Secrétaire général dans la région pour l'analyse très franche qu'il nous a faite de la situation.

Ce n'est évidemment pas par hasard que cette nouvelle vague d'actes de terrorisme, de provocations et de représailles qui caractérisent ce cercle vicieux meurtrier survienne en même temps que, sur le terrain politique et diplomatique, une initiative de paix ait pris forme, proposée par le Quatuor et indiquée dans la Feuille de route. Il existe un écart très grand entre les objectifs exprimés oralement par les parties israélienne et palestinienne – parvenir à un accord négocié – et leur manque de volonté politique. À la fragile volonté du Gouvernement israélien et de l'Autorité palestinienne, il faut ajouter les positions ouvertement contraires à la paix adoptées par des groupes extrémistes des deux camps. Ce qui s'est produit ces dernières semaines est l'expression manifeste de l'absence d'une volonté véritable et courageuse de part et d'autre d'arriver à un règlement pacifique. Comme l'a dit le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Roed-Larsen, aucune des parties n'a vraiment fait un effort sérieux pour répondre aux demandes de l'autre partie. C'est pour cela que la Feuille de route n'a pas pu être mise en marche et nous risquons de voir cet effort s'effondrer. Le tunnel que nous traversons pour aller vers la paix est de nouveau en ruine.

Nous regrettons sincèrement que l'Autorité palestinienne n'ait eu, jusqu'à présent, ni la force, ni la cohésion, ni même la détermination nécessaire pour arrêter les attaques terroristes et les attentats suicides qui provoquent tant de douleur, d'horreur et de sang parmi la population israélienne, surtout la population civile innocente. En effet, la grande majorité des victimes de ces attentats sont des Israéliens innocents, des enfants, des jeunes, des femmes, des personnes âgées dont beaucoup sont sincèrement convaincus qu'Israël et la Palestine doivent et peuvent vivre dans la paix et prospérer ensemble. Chaque attentat suicide terroriste est un acte d'immolation de la cause palestinienne. Chaque goutte de sang versé dans les rues d'Israël creuse l'abîme et éloigne les Palestiniens de leur rêve et de leur aspiration légitimes qu'est la

création d'un État indépendant. L'Autorité palestinienne et le Président Arafat doivent comprendre une fois pour toutes que tout ce qu'ils feront pour arrêter et éviter le terrorisme, et pour transcender la haine et inculquer aux enfants et aux jeunes palestiniens non pas le désir de vengeance mais le courage généreux de la réconciliation, servira leur cause. Plus vite on mettra fin au terrorisme, plus on se rapprochera de la création d'un État palestinien.

Israël ne gagne rien à emprunter la voie de représailles disproportionnées qui entraînent d'importantes pertes en vies humaines. Il ne gagne rien à rendre impossible la vie des Palestiniens sur leur propre territoire. Il ne gagne rien à provoquer des situations humanitaires extrêmes pour les jeunes et les enfants palestiniens. Il ne gagne rien à procéder à des exécutions extrajudiciaires et il ne gagne rien à construire des murailles. Ces mesures sont bien loin de lui permettre de réaliser ses objectifs en matière de sécurité. Ce n'est pas ainsi qu'Israël sera plus en sûreté. Les Israéliens ne sauraient trouver de consolation au fait que le sang et le feu leur permettent d'empêcher certains attentats suicides mais pas d'autres. L'expérience montre indubitablement que les murailles ne sont que des blessures ouvertes et que le feu ne s'éteint pas avec du feu.

Le Mexique, en tant qu'ami d'Israël et de son peuple, espère que les exécutions extrajudiciaires cesseront et que le Gouvernement israélien mettra fin aux actes de représailles contre la population civile, suspendra la construction du mur et arrêtera de construire des colonies de peuplement.

Mon gouvernement exprime aussi l'espoir que les mesures visant à expulser ou confiner le Président Yasser Arafat ne seront pas prises. Il est le représentant légitime du peuple palestinien, élu par ce dernier, et il doit être respecté en tant que tel. Israël n'a rien à gagner en violant l'autodétermination du peuple palestinien.

Le Mexique soutient tous les efforts visant à trouver une solution et que le Conseil appuie depuis la Conférence de Madrid, les Accords d'Oslo et les divers efforts louables de médiation menés par les États-Unis. La voie de la médiation a conduit à la Feuille de route proposée par le Quatuor. Il ne s'agit pas d'une simple et nouvelle initiative; à plusieurs égards, c'est la dernière chance pour Israël et la Palestine de parvenir véritablement à une paix permettant aux deux parties

de vivre ensemble en tant que pays indépendants dans des frontières sûres. La Feuille de route a ses insuffisances – elle n'établit pas d'ordre clair de concessions mutuelles et ne fixe pas un système clair de sanctions pour les parties. Elle n'établit pas non plus un système clair de mise en oeuvre, mais ces insuffisances peuvent et doivent être corrigées. La Feuille de route du Quatuor ne doit pas échouer. Elle reste la seule voie à une solution viable et légitime au conflit.

Outre les efforts du Quatuor, le Conseil doit envisager l'adoption d'autres mesures destinées à renforcer la confiance et améliorer les perspectives de paix en vue de mettre fin à la violence et de répondre à la situation humanitaire désastreuse du peuple palestinien. Le Conseil de sécurité a l'obligation d'agir. Israéliens et Palestiniens doivent être prêts à accepter le fait que le Conseil de sécurité devienne une partie de la solution au conflit.

Ce n'est que par l'établissement rapide d'un État palestinien que la paix sera possible et cela ne se fera pas par l'expulsion de Yasser Arafat.

M. Gatilov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Comme les précédents orateurs, nous sommes reconnaissants au Coordonnateur spécial et Représentant spécial du Secrétaire général, M. Terje Roed-Larsen, pour son exposé complet et objectif. Nous discutons une fois encore de l'aggravation de la situation au Moyen-Orient. Malheureusement, la confrontation entre Palestiniens et Israéliens prend des dimensions de plus en plus dangereuses; des personnes meurent et des dégâts matériels importants touchent les territoires palestiniens – en fait, une catastrophe humanitaire s'y développe.

Moscou est vivement préoccupé par la décision du Gouvernement israélien d'expulser le chef de l'Autorité nationale palestinienne, M. Arafat. Le faire constituerait une grave erreur politique avec des implications extrêmement négatives dans une région où la situation est déjà très complexe. Une telle mesure éliminerait toute perspective de règlement pacifique de la crise palestino-israélienne et, dans le pire des scénarios, conduirait à une situation incontrôlable.

La Russie condamne le terrorisme sous toutes ses formes et est convaincue qu'il est impossible d'obtenir des avantages politiques par le terrorisme. Cette condamnation s'applique également et totalement aux actes terroristes commis en Israël. Nous exprimons nos

vives condoléances aux familles des victimes et notre sincère sympathie à l'ensemble des personnes affectées. Les actions des terroristes sapent les efforts visant à établir la paix dans la région; elles créent de nouveaux obstacles sur la voie d'un règlement politique. Elles engendrent la destruction pour des personnes tout à fait innocentes, nuisent aux intérêts nationaux du peuple palestinien et mettent des obstacles sur la voie de la création d'un État palestinien.

Pour briser ce cercle vicieux de la confrontation, il est important que toutes les parties concernées s'abstiennent de prendre des mesures qui entraveraient nos chances de reprendre le processus politique.

Nous appelons les dirigeants d'Israël et de l'Autorité palestinienne à agir avec un sens aigu des responsabilités. Il est inacceptable que des extrémistes imposent leur volonté. Les dirigeants des deux parties doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher que la situation ne devienne incontrôlable de façon irréversible. Nous pourrions briser cette confrontation et mettre fin à la terreur et aux autres manifestations de violence grâce aux efforts communs des Israéliens et des Palestiniens, qui doivent respecter les engagements pris. Cela exigera des parties qu'elles reprennent la Feuille de route, avec l'appui actif de la communauté internationale, d'abord et surtout du Quatuor des médiateurs internationaux – Russie, États-Unis, Union européenne et Nations Unies.

La Feuille de route est unique. Elle assure peut-être la seule possibilité de trouver une issue à la crise et de réaliser un accord répondant pleinement aux intérêts des peuples israélien et palestinien et créant les conditions qui leur permettent de vivre en paix. Nous sommes fermement convaincus que les efforts diplomatiques doivent se poursuivre en vue de prendre des mesures pratiques permettant de mettre fin à la tragédie du Moyen-Orient sur la base de la réactivation du processus de règlement politique.

L'élimination de la terreur et un règlement final, y compris la création d'un État palestinien, répondraient aux intérêts fondamentaux des Israéliens et des Palestiniens. Cela ne pourra se faire que par des moyens pacifiques et la coopération active des médiateurs internationaux.

Nous relevons le rôle constructif et important que doit jouer le Conseil de sécurité. La Russie, qui

coparraine le processus de paix, continuera de contribuer activement à ces efforts.

M. de La Sablière (France) : Je souhaite, en commençant, indiquer que la France s'associe pleinement à la déclaration que l'Italie prononcera tout à l'heure au nom de l'Union européenne.

Je tiens à remercier le Coordonnateur spécial du Secrétaire général, M. Larsen, pour son exposé, dont la France partage les analyses et les recommandations. Monsieur le Président, je vous remercie également d'avoir organisé un débat public à cette occasion. Le Groupe arabe a demandé vendredi que notre Conseil se réunisse et agisse immédiatement. L'extrême gravité de la situation sur le terrain justifie en effet que l'ensemble de la communauté internationale s'exprime et cherche, collectivement, des solutions. Il y a urgence. Ayons à l'esprit que ce mois de septembre 2003, nous entrons dans la quatrième année de l'Intifada, et qu'il y a 10 ans, était signée la Déclaration de Washington entre MM. Arafat et Rabin.

Quelle est la situation? Quels sont les remèdes? La situation est celle d'un déchaînement de violence, de part et d'autre. L'insécurité s'accroît, la paix s'éloigne. Nous sommes à un point critique. Les attentats terroristes barbares perpétrés par des groupes armés palestiniens hostiles à la paix se succèdent contre les civils israéliens. Ceux-ci vivent dans la peur et l'angoisse quotidienne pour leur vie et celle de leurs enfants. Les Palestiniens vivent dans la même peur et dans la même angoisse. Les assassinats ciblés organisés par l'armée israélienne se succèdent, de même que les morts d'enfants, les démolitions de maisons, les destructions de terrains agricoles et autres actions de représailles collectives. Les autorités israéliennes construisent un mur de séparation qui empiète sur les terres palestiniennes et enferme la population. Certaines villes, notamment Qalqilya, sont devenues des ghettos. Les colonies de peuplement se multiplient et s'agrandissent, notamment à Jérusalem, ville trois fois sainte dont ce Conseil a toujours dit que son caractère particulier devait être respecté.

Dans un tel contexte, la décision israélienne en principe d'écarter Yasser Arafat, qui est le Président légitimement élu de l'Autorité palestinienne est contraire aux règles élémentaires du droit international. C'est aussi une grave erreur politique : l'annonce de cette décision et plus encore son éventuelle mise en

oeuvre ne peuvent être que contre-productives pour la sécurité d'Israël comme pour les perspectives de paix. Dans un processus de paix, on ne choisit pas ses interlocuteurs. Par définition, dans un conflit, on fait la paix avec ses ennemis. Ce n'est pas en faisant abstraction des réalités politiques palestiniennes que nous parviendrons à l'avènement d'un État palestinien indépendant, viable et démocratique, coexistant dans la paix avec l'État d'Israël, qui a un droit légitime à vivre dans la sécurité et au sein de frontières internationalement reconnues.

L'arrêt du terrorisme ne pourra être atteint sur la seule base d'une logique purement sécuritaire, militaire et policière. Poser la sécurité comme préalable pour le lancement d'une séquence politique, c'est laisser l'ensemble du processus de paix être pris en otage par les extrémistes. C'est laisser les terroristes dicter leur calendrier et leurs intérêts contre ceux de la population palestinienne. La sécurité et la politique doivent aller de pair dans la poursuite du processus de paix.

La réponse au problème du terrorisme choisi par certains groupes palestiniens ne peut qu'être globale. Il faut pouvoir mobiliser la population palestinienne pour la paix, derrière le Premier Ministre et son gouvernement. Ceci suppose que les énergies palestiniennes ne soient pas polarisées par des luttes de pouvoir internes et que le Président, le Premier Ministre, le Gouvernement et le Parlement agissent conformément à la loi fondamentale palestinienne dans un esprit d'unité pour la mise en oeuvre de la Feuille de route. Le nouveau Premier Ministre et son gouvernement doivent pouvoir prendre toutes les mesures nécessaires pour réformer et unifier l'appareil de sécurité et faire tout ce qui est en leur pouvoir pour arrêter et juger les auteurs d'actes terroristes et démanteler les infrastructures qui les soutiennent. Il faut ensuite que les réformes institutionnelles palestiniennes se poursuivent et que des élections libres, transparentes et démocratiques puissent se tenir dans les meilleurs délais.

Il est tout aussi indispensable qu'Israël fasse les gestes nécessaires pour que la population palestinienne puisse sentir les fruits tangibles et immédiats d'une dynamique de paix et de dialogue, par opposition à celle de la frustration, de la colère et de la révolte. L'armée israélienne doit se retirer de toutes les zones palestiniennes autonomes. Elle doit cesser les assassinats ciblés, qui sont contraires au droit international et qui alimentent le cycle de la violence.

Les barrages routiers, les bouclages, les couvre-feux et autres restrictions imposées à la population palestinienne doivent être levés. Israël doit stopper toute activité liée à l'implantation de colonies de peuplement et stopper la construction du mur de sécurité.

Cette approche globale, non séquentielle, c'est la logique prônée par la Feuille de route du Quatuor, mais non appliquée sur le terrain, faute d'un véritable mécanisme de mise en oeuvre. La France n'a cessé d'appeler à une action résolue du Quatuor, composé par les États-Unis, les Nations Unies, l'Union européenne et la Russie, conformément au rôle qu'il s'est fixé dans la Feuille de route. La France plaide pour l'organisation d'une conférence internationale destinée à remettre le processus de paix sur ses rails. Elle plaide pour l'établissement d'un mécanisme de surveillance international efficace pour le respect par les parties de leurs engagements respectifs. Ces deux éléments sont d'ailleurs prévus par la Feuille de route. Nous croyons aussi qu'une force internationale d'interposition doit être envisagée et qu'elle serait dans l'intérêt des deux parties. Mais encore faut-il que celles-ci l'acceptent.

La France est l'amie d'Israël, l'amie du monde arabe et des Palestiniens. La gravité de la situation sur le terrain nous appellent tous à un sursaut d'effort et de courage. Nous attendons tous beaucoup des États-Unis et du Quatuor qui sont principalement engagés sur le terrain et que nous appuyons pleinement. Le Conseil de sécurité ne saurait rester silencieux sans démissionner de ses responsabilités. Il doit dire le droit et apporter son soutien aux efforts de paix. La France accueille favorablement l'initiative du Groupe arabe et est prête à travailler sur cette base en vue de l'adoption consensuelle d'une résolution du Conseil, qui soit à la hauteur des enjeux et utile à la paix.

M. Maquieira (Chili) (*parle en espagnol*) : Je souhaite, tout d'abord, exprimer mes remerciements au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Terje Roed-Larsen, pour l'exposé qu'ils nous a fait. Il a fourni une description détaillée et sombre de la situation qui prévaut dans la région.

Au lendemain de la présentation officielle par le Quatuor de sa nouvelle proposition de paix pour mettre fin au conflit entre Israéliens et Palestiniens, connue sous le nom de Feuille de route, un espoir est apparu dans la région et au sein de la communauté

internationale; l'espoir qu'avec la nomination du premier Premier Ministre palestinien doté de pouvoirs exécutifs, comme ce fut le cas de M. Abbas, il allait peut-être être possible, cette fois, à l'Autorité palestinienne de s'acquitter des engagements pris, permettant ainsi une avancée décisive vers la paix dans la région.

Le Gouvernement chilien observe avec une vive inquiétude que la Feuille de route a souffert de graves revers – dont la responsabilité est partagée par les deux parties – qui l'ont menée à un point mort, et qui ont replacé la région dans la voie de la destruction et des morts insensées. C'est pourquoi nous condamnons la démolition de logements, la construction du mur de séparation qui empiète sur le territoire palestinien et sépare des communautés entières, ainsi que l'emploi disproportionné de la force et les assassinats ciblés par le Gouvernement israélien. Le Gouvernement de l'Autorité nationale palestinienne, miné par des conflits internes, n'a pas pu exercer son autorité et démanteler les groupes terroristes. Le conflit n'a pas de solution militaire, et l'absence d'humanité ni les visions mesquines ne pourront changer cet état de faits.

Récemment, la communauté internationale a aussi pris connaissance de la décision de principe prise le Gouvernement israélien d'expulser le Président Arafat. Pour le Gouvernement chilien, cette décision revêt la plus grande gravité et doit être rejetée catégoriquement. Le Président Arafat constitue une autorité démocratique légitimement élue par le peuple palestinien. En conséquence, il incombe exclusivement aux Palestiniens de se prononcer sur son avenir. Nous lançons un appel pour que cette décision ne soit pas appliquée, car elle ferait définitivement s'envoler le peu d'espoir qui subsiste encore en ce qui concerne la viabilité de la Feuille de route et pourrait aggraver encore davantage la violence dans la région et provoquer d'autres conséquences imprévisibles.

Il convient également de condamner et de rejeter, dans les termes les plus clairs, les actes terroristes menés par des groupes extrémistes contre la population civile israélienne. Arrêter et démanteler ces groupes terroristes contribuerait à créer l'atmosphère nécessaire à la prise de mesures de confiance entre les parties. À l'inverse, tout autre effort serait voué à l'échec.

Par ailleurs, le Gouvernement israélien doit mettre fin aux assassinats ciblés contre des Palestiniens, car cette pratique n'a fait qu'exacerber les

esprits et a entraîné de nombreuses victimes civiles innocentes. Il faut arrêter la construction du mur de séparation, lever les mesures qui ont détérioré les conditions de vie du peuple palestinien et mettre fin à la politique d'implantation.

La communauté internationale observe attentivement la formation du nouveau Gouvernement palestinien et les pouvoirs dont il sera doté pour accomplir ses tâches, en particulier en ce qui concerne la sécurité. De même, nous demandons à Israël de prendre toutes les mesures nécessaires pour renforcer le rôle du nouveau Premier Ministre, afin de l'aider ainsi dans son travail. Sans cela, il sera très difficile au Premier Ministre palestinien de maîtriser les éléments extrémistes et de gagner l'enthousiasme des modérés.

Pour terminer, la responsabilité de la conclusion d'un accord de paix entre Israéliens et Palestiniens incombe essentiellement aux autorités des deux peuples. La communauté internationale, elle, doit aider et soutenir les parties dans leurs efforts pour parvenir au processus de paix.

Mais, si les parties directement concernées ne manifestent pas une volonté politique véritable pour créer une atmosphère propice à la relance du processus de paix, la communauté internationale devra n'épargner aucun effort pour insister auprès des parties afin qu'elles reprennent la voie du dialogue. Nous encourageons donc le Quatuor à prendre des initiatives permettant la relance de la Feuille de route.

M. Pleuger (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'emblée remercier M. Road-Larsen de son exposé fort utile et détaillé sur les derniers événements au Moyen-Orient. Je voudrais ensuite m'associer à la déclaration qui sera faite plus tard au cours du débat par la présidence italienne de l'Union européenne.

Mon gouvernement est profondément préoccupé par l'évolution récente du conflit au Moyen-Orient. La décision israélienne d'expulser en principe M. Arafat – le Président démocratiquement élu et légitime de l'Autorité nationale palestinienne – ne contribue ni à stabiliser la situation déjà explosive ni à renforcer la sécurité d'Israël. Au contraire, la décision accroît les tensions et rend encore plus difficile la recherche d'une solution au conflit actuel. Les deux parties doivent faire preuve de retenue – nous l'avons maintes et maintes fois souligné. De même, les remarques faites par le Vice-Premier Ministre israélien ce week-end à propos des diverses options envisagées concernant le

Président Arafat sont contre-productives. Nous nous félicitons donc des éclaircissements apportés par le Ministre des affaires étrangères Shalom selon lesquelles les dites remarques ne reflètent pas la position officielle du Gouvernement israélien. En outre, nous sommes d'avis que le Gouvernement israélien doit révoquer la décision qu'il a prise la semaine dernière.

De même, les attentats-suicide perpétrés par le Hamas et les représailles israéliennes ont déclenché ces dernières semaines un cycle de violence et contre-violence qui a fait des pertes en vies humaines intolérables parmi les civils innocents. La détérioration de la situation sur le terrain a également compromis les efforts de la communauté internationale pour rétablir la paix dans la région.

Le processus de paix traverse actuellement une phase critique qui pourrait facilement devenir un tournant pour le pire. Il est donc absolument vital que toutes les parties engagées dans la Feuille de route et dans le processus de paix – Israël et les Palestiniens ainsi que le Quatuor – fassent tout leur possible pour remettre sur les rails la Feuille de route, d'autant qu'il n'y a pas d'alternative à la Feuille de route.

Nous lançons à présent un appel aux Palestiniens et aux Israéliens pour qu'ils s'engagent en paroles et en actes en faveur de la Feuille de route. À cet égard, nous attendons de l'Autorité palestinienne qu'un nouveau gouvernement investi de pouvoirs soit rapidement constitué, que la réorganisation des forces de sécurité prévue par la Feuille de route se réalise finalement et que des efforts concrets soient déployés pour démanteler toutes les organisations terroristes.

Nous rappelons au Gouvernement israélien qu'il est seul responsable de ses actes. Il ne peut y avoir de solution militaire, mais seulement une solution politique à ce conflit. Nous sommes convaincus que, sans une stratégie incluant une perspective politique, Israël ne parviendra pas à assurer durablement sa sécurité. À notre sens, les mesures suivantes doivent être prises par le Gouvernement israélien : premièrement, il doit revenir sur sa décision d'expulser en principe le Président de l'Autorité nationale palestinienne; deuxièmement, il doit retirer son armée des zones autonomes; troisièmement, il doit mettre fin aux exécutions ciblées; et quatrièmement, il doit geler toutes les activités de colonisation et la construction du mur de sécurité.

Nous lançons de nouveau un appel aux deux parties pour qu'elles fassent preuve de la plus grande retenue en cette période critique du processus de paix au Moyen-Orient. Nous demandons instamment au Premier Ministre Sharon et au Premier Ministre désigné Qoreï de travailler ensemble dans un esprit constructif pour surmonter rapidement la crise et reprendre le dialogue politique.

Nous nous félicitons de ce que le Quatuor se réunira dans le courant du mois ici à New York, comme l'a annoncé M. Roed-Larsen. Nous attendons l'adoption de mesures audacieuses, susceptibles de relancer la Feuille de route et d'ouvrir effectivement la voix vers une paix durable et globale au Moyen-Orient.

M. Gaspar Martins (Angola) (*parle en anglais*) : Ma délégation remercie M. Roed-Larsen de son exposé détaillé et approfondi. Malheureusement, le ton de la séance d'information aujourd'hui est bien différent de celui des séances précédentes, signe d'une situation qui se détériore par rapport à celle qui a prévalu en juillet et en août derniers, quand il décrivait la situation comme étant fragile mais porteuse d'un renouveau du processus de paix, fondé sur la Feuille de route du Quatuor, qui a créé des perspectives de paix après plus de 1 000 jours d'effusion de sang.

Quelques faits nouveaux importants ont confirmé l'optimisme prudent qui avait été exprimé par M. Roed-Larsen. Premièrement, les négociations tenues à la fin de juillet entre le Président Bush et les Premiers Ministres palestinien et israélien concernant la mise en oeuvre de la Feuille de route ont été vues comme reflétant l'attachement des États-Unis au processus de paix. Deuxièmement, l'appui manifesté par les membres du Quatuor à la politique poursuivie par le Gouvernement palestinien dirigé par l'ancien Premier Ministre Mahmoud Abbas, et la reconnaissance des conditions externes permettant de réaliser une percée vers le règlement du conflit arabo-israélien étaient des garanties de l'attachement de la communauté internationale au processus. Troisièmement, la déclaration du Premier Ministre israélien selon laquelle Israël était prêt à faire les concessions nécessaires pour faire avancer le processus de paix était une assurance fondamentale que les choses pouvaient progresser dans la bonne direction. Quatrièmement, les réformes hardies entamées par l'Autorité palestinienne, telles qu'elles ont été exigées par la communauté internationale et par les autorités israéliennes – en particulier le cessez-le-feu que le

Premier Ministre palestinien avait été en mesure de mettre en vigueur comme une condition préalable au commencement de la mise en oeuvre des tâches énoncées dans la Feuille de route – ont représenté les éléments essentiels qui ont donné un surcroît de confiance dans le processus et dans son lancement.

Enfin, les réunions qui se sont régulièrement tenues entre Israéliens et Palestiniens et les pourparlers sur les questions en suspens ont insufflé un nouvel espoir dans la création d'un climat propice à l'instauration de la confiance entre les parties pour l'amélioration des relations entre Israéliens et Palestiniens et à un processus de paix véritable.

L'Angola regrette que nous soyons replongés dans le cycle de la violence. Que s'est-il passé? Pourquoi les choses ont-elles une fois de plus mal tourné et que le cycle de la violence et de la vengeance a repris? Comment surmonter les graves doutes concernant la possibilité de revitaliser le processus de paix? Comment mettre fin aux bains de sang afin de réaliser la vision de deux peuples vivant côte à côte dans la paix et la sécurité? Ce sont là quelques-unes des questions auxquelles les Palestiniens, les Israéliens et la communauté internationale doivent répondre pour trouver les voies nouvelles permettant de redresser la situation et de redoubler d'efforts pour parvenir à des solutions à la crise monumentale que connaît la région.

À l'heure actuelle, les Palestiniens et les Israéliens sont confrontés à des choix critiques mais n'ont pas de choix pour ce qui est de la voie de la paix. Il nous semble que, du côté israélien, les choix ont pourtant été faits et, s'ils sont appliqués, ils pourraient causer des dommages encore plus grands à l'ensemble du processus de paix et à la Feuille de route. L'intention avouée des autorités israéliennes de tuer ou d'exiler le Président de l'Autorité palestinienne suit la même logique que la construction du mur de séparation, c'est-à-dire nuire dans l'immédiat aux relations israélo-palestiniennes.

De l'avis de la délégation angolaise, la volonté des Palestiniens et des Israéliens de lutter en vue de la paix et des bonnes relations entre les deux peuples nécessitera, plus que jamais, l'aide de la communauté internationale, afin qu'ils puissent surmonter les temps très difficiles qui les attendent. Cette assistance doit également porter en priorité sur l'aide au Gouvernement palestinien pour qu'il restreigne les actions destructrices menées par des groupes armés. La

communauté internationale doit mobiliser tous ses efforts en vue de veiller à ce que les plans israéliens concernant le Président Arafat ne soient pas exécutés. Le Conseil de sécurité doit adopter une position claire sur cette question. Les États-Unis et les autres membres du Quatuor doivent faire comprendre à Israël que ses intentions constituent une mesure extrêmement dangereuse, aux conséquences incalculables.

Pour terminer, nous estimons que le Quatuor doit faire preuve d'une grande audace aux fins d'essayer de revitaliser le processus de paix. Nous attendons avec impatience la réunion qui se tiendra à New York à la fin du mois, comme l'a indiqué M. Larsen.

Nous pensons également comme M. Larsen que les parties n'ont d'autre choix que de s'engager à nouveau – je dirais de façon convaincante – en faveur de la Feuille de route. La communauté internationale ne peut rester inactive face à la grande tragédie qui se déroule dangereusement au Moyen-Orient.

M. Arias (Espagne) (*parle en espagnol*) : Je m'associe à la déclaration que fera le représentant de l'Italie au nom de l'Union européenne.

Le rapport de M. Larsen concernant les événements en Israël et dans les territoires palestiniens a été particulièrement lucide et précis. Ce rapport nous confirme la situation critique que nous connaissons tous.

Je ne m'étendrai pas sur l'accumulation tragique des actes de terrorisme et de violence, avec le cortège interminable de victimes innocentes qu'il entraîne, actes que, bien sûr, nous condamnons vigoureusement. Personne ne pourra nous convaincre par exemple que mettre une bombe à bord d'un car scolaire puisse avoir la moindre justification, politique ou autre. C'est un acte inadmissible et condamnable.

En ces heures délicates, je tiens à aborder un point qui a déjà été mentionné. La décision prise par le Gouvernement israélien concernant une déportation éventuelle du Président de l'Autorité palestinienne, M. Arafat, ne contribue absolument pas à la cause de la paix. Au contraire, cette initiative ouvre toute grande la porte à de nouvelles tensions sur une scène fragile et très dangereuse. En dehors du fait qu'elle n'a aucun fondement juridique, la décision constitue une erreur aux conséquences en apparence incalculables, mais qui sont en fait bien prévisibles et funestes. Renoncer à

cette initiative constituerait un pas dans la bonne direction politique.

Nous avons insisté sur la fragilité du mécanisme contenu dans la Feuille de route en disant que cette dernière doit être mise en oeuvre avec une interprétation et dans un contexte qui permettront d'assurer son succès, mais cela n'est pas le cas en ce moment. La Feuille de route ne sert qu'à s'embourber dans la recherche de minuscules pas en avant, qui sont constamment réfutés par la réalité sur le terrain.

Je crois qu'à ce stade, le Conseil et le Secrétaire général devraient insister sur deux points essentiels, sans lesquels la Feuille de route est vouée à l'échec.

Premier point : il faut souligner la nécessité et la réalité d'une présence et d'un engagement internationaux en vue de régler le conflit. La communauté internationale a toujours été présente dans ce conflit, notamment en finançant, par les voies les plus diverses, la survie même des acteurs. La Feuille de route a été sensible à cette nécessité et envisage la tenue d'une conférence internationale sur la paix au Moyen-Orient. Mais nous ne pouvons pas attendre que les conditions soient propices à la tenue de cette conférence. Notre Organisation doit exiger que les principaux acteurs internationaux représentés au sein du Quatuor agissent de façon beaucoup plus engagée et placent les deux parties devant leurs responsabilités. Entre autres choses, et ce n'est pas l'élément le moins important, il faut procéder à une observation extérieure et approfondie sur le terrain, ce qui continue d'être absolument nécessaire.

Deuxième point : j'aimerais réaffirmer que le principal moteur de la Feuille de route ne peut être qu'une perspective politique qui mérite de recevoir le soutien des deux parties au conflit. Cette perspective politique est définie de façon ambiguë dans la Feuille de route, et ceci ne nous mène nulle part. Il faut que nous ayons une conception aussi détaillée que possible de l'objectif que nous souhaitons atteindre, une conception susceptible d'être proposée aux deux sociétés, avec la possibilité de recevoir un soutien majoritaire, et une conception qui réponde également aux deux exigences fondamentales, à savoir la sécurité d'Israël et la viabilité de l'État palestinien futur. Pour réaliser ces deux objectifs, le rôle des États-Unis et celui des autres membres du Quatuor, en particulier de l'Union européenne, sera essentiel.

Je me risquerais même à dire, et c'est là-dessus que je termine, que l'horizon de la paix passe obligatoirement par un engagement approfondi des États-Unis et de l'Union européenne. Le Secrétaire général de l'Organisation doit revitaliser l'essence même du fonctionnement du Quatuor, en gardant à l'esprit ces perspectives.

M. Sow (Guinée) : Je voudrais à mon tour exprimer la gratitude de ma délégation à M. Road-Larsen pour son exposé édifiant et combien poignant sur la tragédie et les développements extrêmement préoccupants qui se déroulent actuellement au Moyen-Orient, et plus particulièrement en Palestine occupée.

Lors de nos consultations récentes, ma délégation avait déjà exprimé, à la lumière de la situation qui prévalait sur le terrain, sa profonde inquiétude quant à l'avenir du processus politique dans la région, face aux défis lancés aux parties et à la communauté internationale par la reprise du cycle de violence, d'attentats-suicide et de représailles, aussi bien en Palestine qu'en Israël.

La décision de principe en date du 11 septembre du Cabinet israélien d'expulser de Ramallah le Président de l'Autorité palestinienne constituée, dans ce contexte, un facteur d'aggravation de la crise et de remise en cause des perspectives de paix ouvertes par la Feuille de route. Ce qui représente en soi une grave faute politique aux conséquences imprévisibles, qui ne saurait être tolérée.

Mon pays, la Guinée, soucieux du respect du droit international, voudrait rappeler que le Président Arafat, démocratiquement élu par son peuple et figure historique de la lutte de libération palestinienne, est et demeure un acteur central du processus de paix. Ainsi, loin d'être un obstacle, il constitue le symbole même de l'identité et de la marche palestinienne sur le chemin de l'autodétermination, de la liberté et du progrès.

La décision israélienne n'a aucune justification légale et s'inscrit à contre-courant des acquis. Elle ne fait que renforcer la déception des Palestiniens et conduire à la mort programmée de la Feuille de route du Quatuor. À notre avis, elle découle de la politique d'affaiblissement et d'anéantissement des institutions palestiniennes, conduite malheureusement sans arrêt par le présent Gouvernement israélien. Une telle attitude ne pourra jamais servir les intérêts d'Israël. Bien au contraire.

Après une courte accalmie, où une lueur d'espoir avait commencé à poindre à l'horizon, le niveau de la violence et de la frustration politique est brutalement remonté, avec son lot de malheurs et de désespoir. Une fois de plus, la logique de la défiance réciproque, caractérisée par la recrudescence des attentats-suicide à la bombe et les exécutions extrajudiciaires injustifiables, a repris le dessus.

Ma délégation regrette que les réformes sécuritaires et institutionnelles mises en oeuvre par l'Autorité palestinienne ne soient pas allées de pair avec le respect par Israël de ses engagements. La poursuite de l'occupation des territoires palestiniens et les exécutions extrajudiciaires constituent à cet égard des actes répréhensibles qui s'inscrivent en violation flagrante du droit international. Elles doivent être bannies.

En outre, l'édification du mur de séparation, qui est le prélude à une véritable politique de « bantoustanisation », viole les principes fondamentaux du droit international. Ce mur ne peut en aucun cas assouvir le besoin de sécurité d'Israël. À l'inverse, il contribue à attiser les frustrations des populations palestiniennes, qui se voient totalement isolées, dépouillées, et qui n'ont d'autre choix que de défier cette entreprise de caractère colonial.

De même, les attentats suicide qui frappent sans discrimination les citoyens israéliens, des femmes, des enfants, sont condamnables et ne doivent point être encouragés.

Ces actes commis de part et d'autre contribuent à attiser les tensions et à creuser davantage le fossé qui sépare Palestiniens et Israéliens, dont l'avenir demeure cependant indissociable. Il va sans dire que dans ces conditions, les perspectives demeurent sombres et que l'avenir de la paix au Moyen-Orient est hypothéqué.

Face à cette terrible situation, lourde de menaces et préjudiciable à la paix et à la sécurité internationales, le Conseil de sécurité ne peut rester inactif sans faillir à ses responsabilités. Il doit, de ce fait, contribuer à l'application pleine et entière de la Feuille de route du Quatuor.

Ma délégation est convaincue que ce plan de paix plein d'ambition, fruit de longues et courageuses négociations, constitue l'unique et véritable chance de mettre fin à un conflit qui dévaste la région du Moyen-

Orient depuis fort longtemps et qui interpelle la communauté internationale dans son ensemble.

C'est une tâche ardue s'inscrivant dans le temps, qui se réalisera grâce à une politique de tolérance et de compromis. Pour y parvenir, les parties en cause doivent s'appliquer la même grille de lecture, admettre leurs responsabilités et négocier dans la transparence.

Dans ce contexte, la communauté internationale doit envoyer un signal fort en direction des parties, et plus particulièrement des autorités israéliennes, pour les dissuader de mettre à exécution leur décision de principe d'expulser le Président de l'Autorité palestinienne ou de persister à envisager l'alternative génératrice de chaos de sa liquidation physique. C'est pourquoi, ma délégation se prononce favorablement pour l'adoption à brève échéance du projet de résolution présenté par le Groupe arabe lors des consultations tenues par le Conseil de sécurité vendredi dernier.

La Guinée a toujours réaffirmé sa conviction que les États de la région, y compris l'État d'Israël et un État pour la Palestine, ont le droit de vivre en paix, à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues. C'est pourquoi elle exhorte les parties à respecter les engagements qu'elles ont pris dans le cadre de la Feuille de route du Quatuor et à assurer, avec l'aide de la communauté internationale et sous l'impulsion des États-Unis et de l'Union européenne, la reprise effective et rapide du processus de paix, en vue de la conclusion d'un règlement pacifique et politique final.

Le défi est immense. Mais, unis et déterminés à appliquer les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations Unies, nous sommes en mesure d'inverser la tendance et de retrouver le chemin de la paix.

M. Negroponte (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais m'associer à ceux qui m'ont précédé en remerciant M. Roed-Larsen de son exposé très complet.

Au cours du week-end, le Secrétaire général et les membres permanents du Conseil de sécurité ont réaffirmé leur attachement à la Feuille de route du Quatuor et exhorté les deux parties à en poursuivre la mise en oeuvre. Si toutes les parties ont des responsabilités dans le rétablissement de la paix au Moyen-Orient, la fin du terrorisme doit être la plus

haute priorité. Ceux qui ciblent des civils et font obstruction aux efforts du Quatuor et aux perspectives palestiniennes d'obtention d'un État indépendant sont des groupes connus : le Hamas, le Jihad islamique palestinien et la Brigade des martyrs d'Al-Aqsa. Les dirigeants et les porte-parole de ces groupes ont ouvertement revendiqué des dizaines d'attentats terroristes, et tout récemment, les attentats à la bombe du Hamas à Jérusalem, le 19 août et le 9 septembre, et à Tel-Aviv le 9 septembre. Je pense que nous reconnaissons tous la dynamique tragique à l'oeuvre au Moyen-Orient. Chaque fois qu'une lueur d'espoir, quelque fugitive qu'elle soit, apparaît, un acte terroriste cherche à la faire disparaître.

Le Conseil doit prendre clairement position contre les actes de ces groupes terroristes et demander que des mesures décisives soient prises à leur encontre. À cet égard, nous félicitons l'Union européenne d'avoir adopté une position claire sur le Hamas au début de ce mois.

Toute résolution du Conseil de sécurité que nous appuierions sur le Moyen-Orient doit comporter une condamnation vigoureuse des actes de terrorisme, une condamnation explicite du Hamas, du Jihad islamique palestinien et de la Brigade des martyrs d'Al-Aqsa, comme organisations responsables d'actes de terrorisme. Cette résolution doit également demander le démantèlement des infrastructures qui soutiennent ces opérations terroristes, où qu'elles se trouvent, conformément à la résolution 1373 (2001). Nous n'appuierons aucune résolution passant sous silence la menace explicite que représentent pour le processus de paix au Moyen-Orient le Hamas et les autres groupes terroristes de ce type.

Le prochain premier ministre palestinien doit disposer d'une réelle autorité politique pour prendre des mesures contre les organisations terroristes, ainsi que des outils pour le faire, dont le contrôle de toutes les organisations de sécurité que renferme l'Autorité palestinienne. Le nouveau Premier Ministre et son gouvernement doivent exiger la fin de tous les actes de terrorisme et insister pour que les organisations terroristes et les groupes armés qui ne sont pas sous le contrôle de l'Autorité palestinienne soient interdits et démantelés.

Pour sa part, nous pensons qu'Israël doit poursuivre la tâche et s'acquitter de ses obligations et de ses engagements dans le cadre de la Feuille de

route. Cela permettra à la nouvelle direction palestinienne de disposer d'un climat propice pour prendre des mesures décisives contre les organisations terroristes comme le Hamas, le Jihad islamique et la Brigade des martyrs d'Al-Aqsa, qui veulent détruire la Feuille de route et les perspectives de solution à deux États.

Pour terminer, je tiens à souligner que le Gouvernement israélien est déjà au courant des vues des membres du Conseil sur la question de M. Arafat. En outre, le Secrétaire d'État, M. Colin Powell, a déclaré récemment que les États-Unis ne soutenaient ni l'élimination de M. Arafat ni son exil forcé. Nous avons transmis notre point de vue au Gouvernement israélien et l'avons prévenu à cet égard.

Les représentants du Quatuor se sont rencontrés le 13 septembre pour préparer une réunion au cours de ce mois à New York, des principaux responsables du dit Quatuor. Pour parvenir plus rapidement à la solution de deux États au Moyen-Orient, nous exhortons les membres du Conseil, les États Membres et les deux parties à condamner le terrorisme en tant moyen de réaliser des objectifs politiques, et à venir à l'appui de la Feuille de route établie par le Quatuor. C'est cela, et non pas une autre résolution du Conseil de sécurité, qui serait la façon la plus constructive d'aller de l'avant à ce stade critique.

Le Président (*parle en anglais*): Je vais maintenant faire une déclaration en ma capacité de Représentant du Royaume-Uni.

Comme d'autres, je tiens à remercier M. Roed-Larsen de son exposé. Avant de commencer, je tiens à souligner que le Royaume-Uni s'associe pleinement à la déclaration que fera tout à l'heure le représentant de l'Italie au nom de l'Union européenne.

Le Royaume-Uni condamne sans réserve l'escalade récente de la violence et du terrorisme en Israël et dans les territoires occupés. Nous appuyons les actions menées par Israël dans le cadre du droit international visant à empêcher de nouvelles attaques terroristes et protéger la vie de ses citoyens, et nous comprenons les pressions qui existent sur le plan national en la matière. Mais le Ministre britannique des affaires étrangères a clairement exprimé notre désaccord fondamental avec la décision du cabinet de sécurité israélien d'expulser le Président Arafat des territoires occupés. Israël commettrait une erreur de principe s'il contraignait le dirigeant élu des

Palestiniens à quitter le territoire relevant de l'Autorité palestinienne. Mais pire encore, les conséquences d'une telle action seraient extrêmement négatives pour le processus de paix – radicalisant la société palestinienne et menant à un regain de tension et de violence au lieu de les réduire comme nous le souhaitons tous. Et Israël n'aurait plus ni processus de paix, ni partenaire pour la paix.

On ne doit pas laisser la petite minorité qui ne veut pas parvenir à un règlement pacifique entre les Israéliens et les Palestiniens dicter et bloquer le processus de paix. Ce processus ne doit pas être retenu en otage par des terroristes. C'est pourquoi le Royaume-Uni appelle les parties à mettre en oeuvre les engagements qu'elles ont pris dans le cadre de la Feuille de route. C'est un moment critique pour Israël et pour l'Autorité palestinienne qui sont, tous les deux, confrontés à un choix difficile : revenir aux énormes souffrances de ces trois dernières années ou s'acquitter de leurs obligations dans le cadre de la Feuille de route. Nous les engageons vivement à ne pas laisser le front du refus détruire le processus politique.

L'Autorité palestinienne a l'occasion – et elle doit le faire au plus vite – de former un nouveau gouvernement efficace et doté de tous les pouvoirs nécessaires avec un nouveau premier ministre. Elle doit réorganiser ses forces de sécurité et les placer sous le contrôle de ce dernier. Elle doit prendre des mesures résolues et visibles contre les groupes terroristes et prendre de nouvelles mesures nécessaires pour réformer ses institutions. Il y a trop longtemps que cette responsabilité aurait dû être exercée. Nous continuerons de proposer l'appui du Royaume-Uni à un Gouvernement palestinien déterminé à faire des progrès sur ces questions. Israël pour sa part devrait cesser immédiatement les assassinats ciblés, geler toutes les activités de colonisation et commencer à retirer ses forces de défense jusqu'aux positions occupées avant septembre 2000.

En ces temps difficiles, il est essentiel que la communauté internationale s'unisse en faveur de la paix. Le Royaume-Uni reste ferme dans son engagement en faveur d'un règlement juste, global et durable fondé sur la solution de deux États, avancée dans la Feuille de route du Quatuor. L'action du Quatuor visant à faire avancer ce processus est critique et est aujourd'hui plus urgente qu'auparavant. Nous nous félicitons donc de la décision prise par les principaux responsables de se réunir à New York dans

le courant de ce mois. C'est au Quatuor de surveiller la mise en oeuvre de la Feuille de route en suivant de près ce que font les parties et en agissant lorsque l'une ou l'autre des parties prendra du retard dans ses engagements. Le Royaume-Uni réitère sa volonté de contribuer aux activités du Quatuor de toutes les manières possibles.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

Il reste 26 orateurs inscrits sur ma liste. Je propose de poursuivre cette séance après une pause adéquate, si mes collègues n'y voient pas d'inconvénient. Par ailleurs, le Conseil est saisi d'autres questions, notamment une demande de consultations sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. Je sais gré à mes collègues de la retenue dont ils ont fait preuve dans la durée de leurs interventions ce matin, mais cet après-midi, nous devons traiter d'autres questions et entendre

26 orateurs. Aussi, avec le consentement des membres du Conseil, je propose de limiter à trois minutes par orateur la longueur des interventions pour la séance de cet après-midi.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Nous continuerons donc cet après-midi à 15 heures, et chaque intervenant sera strictement limité à trois minutes. Comme nous avons bien avancé dans cette séance et que celle-ci est sur la bonne voie, je propose que nous commençons exactement à 15 heures.

La séance est suspendue à 13 h 40.